

Introduction à la science politique

Introduction générale :

De toutes les sciences sociales, l'étude des phénomènes politiques est la plus ancienne. Bien avant les Grecs, les Chinois se sont interrogés sur la meilleure manière d'organiser leur société. On s'aperçoit à l'étude de l'histoire des idées politiques qu'au moment des crises il y a une multiplication des réflexions, des écrits pour cerner le meilleur mode de gouvernement. C'est au moment de changements sociaux brutaux, soudains et inhabituels que se multiplient les réflexions sur le politique en général.

Pour les Chinois par exemple, ce fut entre le Ve et le IIIe siècle avant l'ère chrétienne que se sont multipliées les réflexions au moment du passage des royaumes combattants vers la constitution d'un grand Empire.

La pensée politique grecque apparaît pour sa part au moment où cette civilisation amorce son déclin. Sensible à cette situation, Platon a été l'un des premiers en occident à essayer de proposer une forme « idéale » d'organisation politique. Aristote va continuer cette quête du meilleur gouvernement possible en s'interrogeant sur la nature des régimes politiques et sur leurs meilleurs exercices. De fait, on se rend compte que la première question d'ordre social à se poser a été politique.

Il était donc normal et logique que l'organisation des rapports gouvernants/gouvernés soit posée comme le premier problème à résoudre. C'est cette préoccupation qu'on retrouve selon un système de réflexion particulier dans la philosophie politique des Anciens (de l'antiquité à Machiavel). Vue sous cet angle, la réflexion sur la politique serait ancienne.

Cependant, l'histoire de la réflexion sur la chose politique est à différencier de la science politique qui est une activité scientifique plus récente, moderne, et dont l'apparition est concomitante, parallèle, contemporaine de la construction des sciences sociales modernes. Ces sciences sociales sont apparues dans la mouvance de la réflexion générale sur la science.

Ces sciences vont revendiquer et acquérir un statut de science distincte de la philosophie politique (ex : Économie, sociologie, anthropologie apparition récente).

- L'économie : Développement au moment où le capitalisme commençait à prendre forme alors qu'on se demandait comment construire, constituer les sociétés pour mener à un enrichissement collectif. C'est ainsi que s'est imposée l'école de la pensée mercantiliste, physiocratique et que se produit la fondation du libéralisme (Smith /Ricardo)
- La sociologie : Apparition avec l'émergence du peuple comme acteur et comme partie prenante de l'Histoire et de l'organisation du politique. C'est très certainement vers la fin du XVIIIe siècle que l'on commence à mesurer le poids politique et social des nouvelles classes et des nouvelles catégories sociales dans la société. Depuis Montesquieu et son ouvrage *De l'esprit des lois* (1748), mais aussi plus tard Auguste Comte, Karl Marx, Émile Durkheim, Max Weber, on retrouve des réflexions scientifiques de ces sociologues sur la politique et la société.
- L'anthropologie : Apparition dans le sillage des grandes conquêtes territoriales françaises et britanniques. Étudier les sociétés, étudier leur rapport au politique : Claude Lévi Strauss/Qu'est ce que l'autre ? /Controverse de Valladolid /...

Dès lors, ces différentes disciplines n'apparaissent pas de façon fortuite ou suite à une spéculation gratuite. Elles apparaissent dans des contextes ou des moments particuliers. Il est permis de dire l'histoire de la science politique parallèlement à la science humaine.

Il est vrai que la réflexion sur le politique peut être considérée comme une activité très ancienne (Platon, Aristote, penseurs du Moyen-Age).

En revanche, la science politique est d'apparition très récente : fin XVIIIe siècle. Son essor date d'après la Seconde Guerre mondiale.

L'association de « science » et « politique » pose problème, doit la considérer comme une science dure ?

Posent problèmes aussi l'objet, la méthode et les techniques à employer. Qu'est-ce qui relève de la science politique ? Qu'est-ce qui n'en relève pas ?

L'objet de la science politique comme l'objet de la politique posent problème et notamment des problèmes de limites.

Par exemple, la question du pouvoir : Sa nature intéresse d'autres disciplines comme la philosophie, le droit, l'histoire, mais aussi l'anthropologie ou la psychologie. Autant de manières plus ou moins distinctes de définir le politique.

Ceci nous amène à souligner un point fondamental. Bien que le politique soit abordé par d'autres disciplines, ceci n'explique pas nécessairement que la science politique ne porte pas un regard particulier sur le politique. La science politique est une discipline académique qui, comme les autres sciences sociales, a ses propres méthodes, même s'il y a des études et des notions qui se rapprochent des autres sciences sociales.

Chronologiquement, il est revenu à la philosophie politique de définir les premiers contours de la notion de politique. Ceci n'a rien d'étonnant, car la philosophie coiffait l'ensemble des disciplines et c'est elle qui en a déterminé les ramifications.

Platon et ensuite Aristote ont donné pour près d'un millénaire une classification des disciplines scientifiques. Ils ont tracé le cadre général des contours de la notion de politique dans un système de réflexion particulier. Ainsi, si dans ce système de réflexions la philosophie politique se donnait pour objectif de réfléchir sur le pouvoir, l'exercice du politique selon un objectif normatif – c'est-à-dire qu'elle assigne au politique la réalisation d'une société plus juste — cela signifie donc que toutes les réflexions sur le pouvoir politique se faisaient dans le cadre d'une recherche de nature prescriptive, celui de trouver et de cerner le meilleur gouvernement possible.

C'est ainsi que Platon va proposer une utopie, la République dirigée par les Rois-philosophes.

Chez Aristote, son regard se porte sur les régimes tels qu'ils existent ou qu'ils pourraient exister. C'est ainsi que Aristote reconnaît trois sortes de constitutions qu'il classe selon le nombre de gouvernants :

- La monarchie qui est le pouvoir d'un seul
- L'aristocratie qui les pouvoirs du groupe
- La politeia (la République) le pouvoir de « tous »

Pour Aristote, ces trois types initiaux évoluent et deviennent respectivement Tyrannie, Oligarchie et Démocratie Corruption des formes originales.

Aristote va établir une relation entre les types de régime et leurs évolutions respectives. Il s'applique ainsi à dégager et à mettre en lumière les différences qui traversent chaque type. Il distingue alors cinq types de monarchies qu'il observe à Sparte, chez les barbares, dans la Grèce archaïque et ailleurs. Ce faisant, il procède à la première étude comparative de l'histoire. Cette classification devait lui permettre de cerner la nature de chaque régime politique et les facteurs qui contribuent à leur maintien ou à leur dégénérescence. Aristote pose à la fois un jugement de valeur sur les bonnes et les mauvaises constitutions, et insiste sur leurs caractéristiques propres à partir d'éléments distinctifs.

Cette tradition normative introduite par la philosophie politique grecque va se poursuivre dans le système philosophique des modernes (Hobbes, Locke, Rousseau, J. S. Mill) la démarche philosophique se fixe pour mission de cerner les conditions d'établissement d'une autorité idéale. Ainsi, son langage porte sur le juste et l'injuste, le désirable et l'indésirable, le possible et l'impossible.

S'inscrivant toujours dans cette tradition, certains auteurs ont poursuivi l'observation des régimes politiques et des expériences de pouvoir. Ainsi en a-t-il été des oeuvres de Machiavel, Montesquieu, Tocqueville qui à des époques bien différentes ont essayé de saisir le fonctionnement du politique.

Comment le droit constitutionnel a-t-il envisagé la science politique ?

Le droit constitutionnel a joué un rôle assez important dans l'éclairage des phénomènes politiques. Il traite de manière plus immédiate les institutions propres à la politique. Il décrit entre autres quelles sont les règles et les procédures que la loi prévoit ou devrait prévoir dans l'exercice de l'autorité.

Pendant longtemps, la science politique s'est appliquée à décrire les fonctionnements des institutions en se concentrant sur les plus apparentes : Exécutif, législatif.

L'étude des institutions a permis d'établir des distinctions entre types de régime (présidentiel/parlementaire), type d'État (unitaire/fédéré).

L'intérêt se porte tardivement sur les acteurs de la vie politique. Ainsi, les partis politiques au tournant du XIXe et du XXe siècle commencent à encadrer de plus en plus l'action des

représentants du peuple. Ils perdent alors leurs caractères de simples groupements de références et s'intègrent dans le jeu du fonctionnement des institutions politiques.

L'expansion du corps électoral, par la généralisation du suffrage universel rend nécessaire l'étude du rapport entre les électeurs et les partis politiques. Certes ces rapports sont encadrés par le droit électoral. Cependant, ces mêmes rapports suscitent des interrogations et appellent un usage des nouvelles approches sociales et psychologiques.

Plus tard, essentiellement dans le cadre de la science politique aux États-Unis, on s'aperçoit qu'au-delà des partis politiques qui sont des regroupements formels, il existe des groupements informels qui peuvent influencer la direction du vote, agir sur les partis politiques ou sur les gouvernements. Ils peuvent servir d'interface entre gouvernants et électeurs. Les groupes de pression (les lobbies). Si on compare ces groupes de pression aux partis politiques, on s'aperçoit que ces groupes ont rarement une existence légale. Ils peuvent être tolérés. Reconnus, ils se déclarent ainsi. Certains de ces groupes n'agissent pas de façon ouverte ou directe, mais leur observation va nécessiter la mobilisation de méthodes et de techniques issues des analyses sociologiques.

Enfin, le dernier cercle, celui des électeurs a été lui aussi traité sous un angle normatif, c'est-à-dire le statut de l'électeur, la protection de l'exercice du droit au suffrage. Cette perspective s'avère limitée lorsqu'il s'agit de répondre à la question de savoir qui vote, quelles sont les variables explicatives. Celle-ci ne pouvait être cernée que par l'usage de techniques cernant avec précision les motivations et comportements de l'électeur. C'est ainsi que vont apparaître d'abord dans un objectif de guidage des choix à la disposition des élus et ensuite dans un objectif scientifique les techniques d'interview, des statistiques électorales, ...

L'expérimentation a précédé la sociologie presque parallèlement, pour rendre compte de l'action de ces diverses instances les unes sur les autres. L'étude de la communication politique a servi à lier leurs influences réciproques.

Ainsi à partir d'un noyau central : État/gouvernement ; les différentes perspectives juridiques, politiques, anthropologiques vont progressivement étendre leurs champs d'analyse. Cette extension conduit à modifier les cadres d'analyse des faits politiques. De la philosophie politique et juridique le regard est devenu plus sociologique, car le phénomène politique n'est plus envisagé sous un angle juridique, il est avant tout un objet social.

Qu'est-ce que la science politique ?

La science politique = Étude des phénomènes politiques, de la vie politique, de son évolution et des facteurs qui l'influencent.

Le terme « politique » signifie ce qui se rapporte à l'action d'un gouvernement. On parlera alors de la politique sociale ou étrangère d'un gouvernement.

La science politique se veut donc une application de méthodes et de techniques afin de saisir des variables latentes explicatives de l'évolution du système politique ou d'un facteur politique.

Cependant, l'expression science politique pose un problème. Ainsi, dans certains manuels on parle de la sociologie politique, c'est-à-dire une application des méthodes de la sociologie aux faits politiques. Dans d'autres cas, on parle de science du politique, car la langue française ne permet pas de marquer une différence entre ce qui relève :

- Des présidents, de l'action gouvernementale (programmes, décisions, actions) «Policy» en anglais P. Lebrat l'appelle le politique, c'est-à-dire un espace social dans lequel les individus choisissent de conforter leurs intérêts.
- De La politique Politics (en anglais): espace symbolique dans lequel prend place la compétition entre les candidats à la représentation du peuple.

1 ère partie : la naissance la science politique :

Ce qui pose problème ici est de donner les dates majeures de l'apparition d'une discipline académique. Habituellement on fait remonter la naissance et le développement de la science politique à la période antique et notamment aux auteurs grecs. Dans une certaine mesure, cette historiographie n'est pas fautive, mais il s'agit essentiellement d'une réflexion sur la politique qu'on ne peut assimiler à la science politique moderne. De fait, communément, on pense que la science

politique moderne apparaît vers la fin du 19e siècle et le début du 20e siècle (1850-1920).

Véritablement, la naissance de l'esprit de la science politique date de la parution de l'ouvrage d'Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*. On peut considérer en revanche que de façon très disparate, particulière. On trouve les prémices de réflexion sur la chose politique à partir de l'apparition de l'ouvrage de Machiavel, le *prince*.

Mais si on retient cette périodisation, il ne faut pas oublier que la parution de certains ouvrages, leur classement en « sciences politiques » ne signifie pas qu'il y avait une réflexion sur la chose politique. L'apparition de ce domaine académique n'a été possible que lorsqu'on a su surmonter trois obstacles majeurs :

- Un obstacle d'ordre interne : temps relativement long avant que ne se définissent les problématiques centrales de la science politique. À savoir, le pouvoir : son essence, son exercice et ses formes ; L'État comme pouvoir politique et comme société juridique. La naissance de ces thèmes n'a été possible que lorsque la science politique a pu définir des méthodes, une langue qui lui était spécifique. Donner sens à une science à part.
- Deuxième obstacle d'ordre institutionnel : Dans l'ensemble des pays, on remarque en effet que la réflexion sur la politique précède l'apparition et le développement d'institutions d'enseignements et de recherche de la science politique. Or ces institutions constituent la condition première pour perpétuer l'effort de recherche. Pierre Favre la naissance de la science politique en France, PUF. Or la naissance d'enseignement, de nouvelles disciplines est en soi un problème politique (Prélèvement de moyens aux dépens d'autres sciences).
- Troisième obstacle : Il est d'ordre culturel, car, il a fallu un temps d'adaptation relativement long pour que naisse une communauté de scientifique propre à la science politique (en France 1re thèse de science po, 1969).

=> Article de P. Favre: « Histoire de la science politique » in Grawitz et Leca *Traité de science politique* Tome 1. 1985.

Pierre Favre pense que la science politique en France apparaît sous l'influence de trois facteurs:

- La visibilité: On va parler d'une science politique à travers des ouvrages, communautés de scientifiques.
- La laïcisation: La science politique entame un processus qui l'amène à se séparer d'une réflexion fondée sur des présupposés moraux et politiques. On ne réfléchit pas sur le 'bon' pouvoir ou la 'bonne' politique.
- La rationalisation: L'enseignement et la recherche se font désormais dans le cadre de cursus, de système de recherche prédéterminé, encadré par des règlements, des normes.

Si on retient ces 3 modalités, on peut dater l'apparition de la science politique de la seconde moitié du 19e siècle aux États-Unis, en G-B et en Allemagne. Pour ce qui est de la France, P. Favre pense que la science politique apparaît au moment où E. Boutmy crée l'école libre de science politique (1871) nationalisée en 1946 pour donner naissance à l'IEP de Paris. En Italie et en Espagne, l'apparition est plus tardive; elle se situe dans les deux premières décennies du 20e siècle.

Globalement, on peut dire que la naissance de la science politique fût longue et difficile en raison d'un certain nombre d'obstacles ; que sa construction en terme de sens n'est pas achevée.

Chapitre 1: Les obstacles qui ont retardé la naissance de la science politique.

3 grands obstacles:

- Prééminence de la philosophie politique
- L'indifférence de la sociologie naissante (spécifique à la France)
- L'emprise du droit public

Section 1: La prééminence de la philosophie politique

La chose politique a constitué de tout temps un objet de la philosophie. Cependant, la réflexion sur la politique dans le cadre des systèmes philosophiques est différente de la réflexion sur la politique dans le cadre d'un système de réflexion propre à la science politique.

La philosophie politique est spéculative et elle s'interroge essentiellement sur la construction des systèmes de réflexions applicables au politique. Elle est aussi prescriptive dans la mesure où dès l'origine elle cherche à la réponse de la question de savoir « quel serait le meilleur système de réflexion d'approcher de saisir le savoir sur le politique pour mettre en lumière le meilleur gouvernement possible ? » Or la science politique, même si elle tient compte des préoccupations de la philosophie politique, de ces objectifs de raisonnements, elle est différente de la philosophie politique. En effet, la science politique est expérimentale. Elle est fondée, construite autour de la règle de l'interrogation des hypothèses par le biais des expériences.

Elle est aussi interprétative. En effet, elle ne répond pas à la question de ce qui « doit être », elle cherche à étudier et à expliquer ce qui est. Or pendant longtemps, cette préoccupation expérimentale et interprétative de la science politique a été jugée secondaire dans les réflexions sur la politique. Jusqu'à l'enracinement de la sociologie politique, la réflexion sur le politique aurait emprunté essentiellement les voies et les moyens d'une réflexion philosophique.

Section 2: L'indifférence de la sociologie naissante.

La sociologie en tant que discipline académique apparaît à la seconde moitié du 19^e siècle. Ses objets englobent le politique, mais ne s'y intéressent pas spécifiquement. En fait, la sociologie d'Auguste Comte comme celle d'E. Durkheim avait une double préoccupation.

- A. Comte Préoccupation de faire de la sociologie, une science équivalente aux sciences dures et dont l'objectif est de construire une « physique sociale » qui peut être une « science de gouvernement ».
- E. Durkheim 2^e préoccupation plus scientifique. L'objectif n'est pas de réfléchir sur un objet bien déterminé, mais de réfléchir sur la société en général pour mettre en évidence des lois (ordre de répétition d'un fait, de variables) qui président aux dynamiques sociales.

De fait, les finalités de la sociologie naissante différaient par essence des objectifs de la science politique.

- Ainsi, la sociologie étudie l'ensemble des faits sociaux, dont les faits politiques. Pour la science politique, c'est strictement l'inverse.
- La sociologie considère que les faits sociaux doivent être étudiés, au regard de leurs rapports avec des variables sociologiques sans pour autant que ces faits ou variables soient politiques. On ne cherche pas obligatoirement une relation au politique.

Querelle très particulière entre sociologie et science politique entre contenant et contenu.

Les finalités ainsi que la démarche sociologique, vont avoir sur la science politique française un double impact. On sait en effet que la sociologie d'E. Durkheim va connaître une très grande diffusion et une prééminence au cours des 20 dernières années du 19^e siècle. Il fonde une école à lui tout seul Il embrasse toute la dynamique sociale. La thèse d'E. Durkheim fait 2500 pages, en latin. Il reste en quelque sorte la figure de proue de l'ensemble de la sociologie de la fin du 19^e siècle. Cependant, ses préoccupations appartiennent plus à la société civile (intégration, anomie, division sociale du travail) et beaucoup moins à la chose politique.

2^e impact : la sociologie française de cette fin du 19^e va intégrer l'ordre politique dans une réflexion d'ensemble contrairement à ce qu'il se passe ailleurs, notamment en Allemagne, où Max Weber va s'intéresser à l'ordre politique en y investissant les méthodes de la sociologie (le rapport au politique n'est plus secondaire à la sociologie, mais envisager à travers les méthodes de la sociologie). Ce rapport va d'une certaine façon, priver la science politique d'une partie de la dynamique de réflexion que va connaître la science politique entre 1920 et 1930. Il n'y a pas de croisement de perspectives.

Section 3 : L'emprise du droit public.

C'est dans les facultés de droit qu'on verra apparaître les premiers enseignements et les premières réflexions sur le politique. La science politique sera paradoxalement envisagée comme un complément de l'enseignement de deux des branches majeures du droit public Droit constitutionnel et droit administratifs. La science politique va connaître une double emprise:

- Emprise institutionnelle: Les enseignements du droit sont envisagés, dans le cadre de cette période du début du 20^e siècle, dans la formation des métiers du droit et dans la

formation dans les métiers de la fonction publique. Or pour ces métiers, la connaissance de la chose politique relève uniquement de la culture générale. Système universitaire Faculté de droit/de médecine jusqu'en 68 où elle hérite d'un rôle nouveau (ajout de la sociologie, psychologie, économie, etc.). Cette institutionnalisation de la formation du droit laisse peu de place aux autres matières vues comme un complément.

- Emprise intellectuelle: À partir du moment où on envisage la science politique comme complément de la réflexion sur le droit, cela va avoir une double conséquence. 1) On aura une vision essentiellement normative de l'État, ce qui prime ce sont les mécanismes juridiques. Or dans la science politique, l'État est étudié sous d'autres angles, un ensemble de notions et de domaines. 2) C'est aussi le renforcement d'une vision institutionnalisme de la politique. Échappe ainsi tout acteur de la politique qui n'est pas encadrée, consacré par des normes. Ainsi pendant longtemps, les groupes de pression, les partis politiques, ne sont pas étudiés. Disparaît tout ce qui est dans l'angle mort de la vie constitutionnelle et institutionnelle.

Ainsi, privilégier la dimension normative, la structure institutionnelle, n'a pas permis pendant une longue période, d'éclairer l'ensemble des mécanismes qui prennent place en amont ou en aval de la création des normes et de leurs applications.

Conclusion:

La science politique a eu à déterminer, à définir, à circonscrire un territoire intellectuel propre en définissant ces objets et ces méthodes. Ces territoires et cette émancipation ne sont pas donnés une fois pour toutes Émancipation largement inachevée.

Chapitre 2: Une émancipation progressive et largement inachevée.

Quand on parle d'une émancipation on parle essentiellement de la revendication du statut de science et de discipline universitaire. Cela passe par un double mouvement. D'abord une émancipation intellectuelle c'est-à-dire la définition d'un territoire; et une émancipation institutionnelle c'est-à-dire la possibilité de disposer de lieu de recherche propre.

Section 1: l'émancipation intellectuelle

D'abord, le champ de la science politique n'a pas été délimité selon une stratégie volontaire et de façon définitive. Il est en perpétuel évolution mais il s'est constitué à partir d'un noyau central de questions, de préoccupations qui sont de deux ordres, deux domaines initiaux que sont d'abord: la réflexion sur la nature, la naissance et la transformation des régimes politiques; la question du vote avec la naissance de la sociologie électorale (dernier tiers du 19^{ème} siècle) au moment de la généralisation du suffrage et de l'ouverture du statut de l'électeur et de l'élu.

À partir de ce noyau central, différentes ramifications illustrant de nouvelles préoccupations vont venir se rajouter, se greffer. On peut les classer en 5 actes majeurs par ordre d'apparition:

- Sociologie des groupes dirigeants et des élites
- Analyse de discours des idéologies et de la communication politique
- Sociologie des organisations politiques
- Sociologie des organisations internationales (années 60)
- Analyse des politiques publiques (85-86)
- (psychologie politique 90, très peu connue en France)

Cependant, les frontières entre ces cinq branches majeurs ne sont pas étanches. Ces 5 branches délimitent un territoire intellectuel de la science politique, accélérant l'apparition d'institutions d'enseignements et de recherches.

Section 2: L'émancipation institutionnelle

On désigne l'apparition d'un cadre d'enseignement et de recherche propre et spécifique à la science politique. Il est certain cependant, que l'enseignement de la science politique, sa reconnaissance en tant que discipline et domaine de recherche, ne s'est imposé que très lentement et tardivement. On identifie deux grandes périodes :

§1 La période des pionniers de l'enseignement de la science politique:

Historiquement, on remonte la paternité de la première oeuvre appartenant au champ de la science politique en France à André Sigfried qui publie une oeuvre majeure dans l'histoire, *tableau politique de la France de l'Ouest sous la troisième république*, où l'auteur à partir d'une enquête de terrain sur une partie de la Bretagne essaie de démontrer qu'il y avait une corrélation entre le milieu physique ou géographique qui commande les données du peuplement, avec la direction du vote et la prégnance des idéologies politiques. On peut dire ainsi, qu'il a été le précurseur de la sociologie électorale et de la sociologie politique. A. Sigfried va prendre part à la création de la sociologie électorale au sein de l'école libre de la science politique qu'il va continuer jusqu'en 1946. Il fera partie de l'académie française laissera son siège à Georges Bernados. Et la promotion réelle de la science politique comme champ de recherche et d'enseignement est due à un certain nombre de personnalités. D'abord en raison de leurs productions scientifiques et ensuite grâce à la faveur de l'intégration de la science politique dans les facultés de droit :

-Maurice Duverger Apport considérable sur trois plans.

- D'abord, il a été le premier juriste publiciste à considérer les régimes politiques, les partis politiques sous un angle sociologique.
 - Producteur d'une théorie et d'une typologie des partis politiques fondé sur une corrélation entre leurs structures internes et leurs modes de fonctionnement Partis de masse / Partis de cadre.
 - Il a été le premier à considérer la science politique comme un regard particulier, différent d'une vision institutionnaliste du politique.
- Raymond Aron a la particularité d'avoir eu une oeuvre qui a essayé d'embrasser l'ensemble du champ de la science politique (nature régime politique, relation internationale, étape pensée sociologique). Lire ouvrage sur la sociologie politique.

§2 l'apparition d'un cadre d'enseignement et de recherche en science politique.

Jusqu'en 1945, le seul lieu a été l'ELSP. Dès 1945, c'est la nationalisation de cette ELSP qui devient l'IEP de Paris. La même année la création de la fondation nationale de science politique et la revue française de science politique. Création des IEP de provinces (1946): Lyon, Grenoble, Strasbourg, Bordeaux, Aix.

En 1954, sous l'influence de M. Duverger et de Georges de Vedel, une réforme de la licence en droit introduit trois enseignements que sont la sociologie politique, les grands problèmes contemporains, méthodes des sciences sociales.

1969: Doctorat en science politique.

1971: Agrégation

1972: Création de la section 38 du CNRS, science du cognitif.

Section 3: Une émancipation inachevée

Comme toute science, la science politique n'a pas et ne peut pas définir une fois pour toute son territoire intellectuel. Se pose à elle deux séries de questions. Une première série de question qui concerne le niveau épistémologiques S'agit-il d'une science unifiée ou d'une assemblage de branches de recherches ? « Balkanisation des savoirs » ?

Mais plus profondément, en ce qui concerne les résultats, les recherches et les notions se pose la question d'universalité des résultats. Notion de pouvoir, ou de rapport au politique Ce n'est pas quelque chose d'universel. B. Badie l'Etat importé, seuil 1990. Nous ne sommes pas obligatoirement dans un domaine ou les conclusions sont transposables dans un autre territoire. Les constituants d'une science sont momentanément et géographiquement valide. Ex: À quoi sert une élection dans un régime avec un seul parti ?

Au lendemain des grandes vagues de décolonisation on s'est demandé comment étudier la notion de développement politique à travers la décolonisation ? On a pensé qu'il y aurait une relation avec un développement économique et développement politique. Cette corrélation, est fausse. Il a fallu tout réécrire en tenant compte des conditions de bases.

2ème défi: L'image sociale de la discipline. La science politique n'est pas celle que reflète son image médiatique. Par essence, le médiatique cherche à répondre à la question posée dans l'immédiat, alors que la science politique répond à des questions posées dans l'histoire.

On oppose l'image du journaliste et celle du politologue. Enfin c'est le dédoublement de l'image entre acteurs politiques et politologues, ce n'est pas le même rôle.

La visibilité de la discipline en science politique est particulière. Elle est concentrée

statutairement à l'intérieur des IEP et rarement dans les facultés. Il existe un autre problème d'ordre épistémologique. A sa construction, il y avait une aspiration à l'unification des problématiques notamment avec la tentative de construction d'une méthode générale. L'unification des problématiques: il est légitime de se poser la question de ce qui relève des problématiques centrales de la science politique et ce qui n'en relève pas. Certains domaines sont en dehors de la science politique: elle n'a pas prétention à construire des modèles abstraits par modélisation. En revanche la science politique a pour but de construire des grilles de lectures, de recherche.

La science politique n'est pas émanée et unifiée. Le niveau de l'image sociale de la science politique. Les objets de la science politique, l'étude des faits sociaux, les questions électorales constituent un champ d'activité pour des acteurs non académiques, notamment les journalistes. Mais ce que font les médias, les journalistes sur la politique n'est pas essentiellement de la science politique. La science politique jette un regard scientifique sur les faits politiques.

Au terme de cette première partie, il faut souligner l'extrême jeunesse de la discipline, les difficultés de son assise scientifique à côté d'autres sciences sociales, notamment avec la sociologie avec laquelle elle partage certains objets et problématiques. La sociologie a à connaître certains faits politiques, mais le politologue donne une vision originale sur la politique.

2ème partie: Méthodes et techniques

Poser la question de la méthode et de la technique suppose qu'on ait répondu à deux questions fondamentales:

- Quel est l'objet de la science politique ? Est-elle une science de l'Etat ou une science du pouvoir?
- Quel est la fin de l'étude du politique ? S'agit-il de comprendre ou de prédire? S'agit-il d'avoir des méthodes et des grilles d'analyse ou de produire un savoir pratique (comme nous les conseillers du prince)?

Différence entre méthode et technique:

- Une méthode est une démarche logique que suit l'esprit afin d'étudier et de dominer la réalité sociale.

En revanche

- Une technique est ce qui permet à une méthode de se déployer. La méthode de l'observation amène le déploiement de techniques comme par exemple: une observation d'un groupe par participation.

Parmi les techniques on peut citer les techniques de l'interview, de l'enquête, des sondages, etc. mais en ce qui concerne les méthodes on peut appliquer la méthode dite de l'idéal-type. C'est-à-dire la construction d'un modèle à portée générale qui reproduit les traits saillants du réel.

Chapitre 1: L'objet de la science politique

La science politique a essayé dès les origines à se forger, à se donner des origines propres spécifiques. La quête de l'autonomie vis à vis de la philosophie politique et du droit public, a permis à la science politique de circonscrire, de délimiter ses objets.

Initialement, on envisageait la science politique comme une science de l'Etat puisqu'on s'intéressait aux structures institutionnelles centrales, celles qu'on estimait principal dans le jeu de la politique. On cherchait alors à cerner le rapport au politique à travers les types d'institution.

Cependant, certains (au cours des années 50-60) ont estimé que le fait de s'intéresser uniquement aux institutions faisait perdre de vue une grande partie des lieux du politique car on estimait que le pouvoir ne s'incarnait pas obligatoirement dans les institutions – ailleurs certainement aussi.

Cette volonté de chercher l'objet et de le cerner, fait de la science politique une science problématique comme le démontre Hana Arendt.

Section 1: la science politique comme science de l'Etat

C'est la perspective la plus ancienne, fin du 19ème siècle. L'étude de l'Etat était central pour cerner le politique. Science de l'Etat = Statologie. Statologie qui s'explique par le contexte politique qui va de la première moitié du 19ème siècle jusqu'aux années 50-60. Cette période est marquée par la « prolifération » de la forme étatique, la multiplication des types d'Etat, et la stabilisation progressive de leurs structures. C'est un contexte très riche à cause de la démultiplication des expériences constitutionnelles française, allemandes, russes et ensuite à cause de l'extension de nouvelles formes étatiques suite aux différentes vagues de décolonisation.

Ce foisonnement d'expérience étatique vont donner à la forme étatique, les caractéristiques d'un fait universel. Mais d'un autre côté, cette universalité pose problème dans la mesure où: est-il envisageable d'étudier les formes étatiques selon les mêmes méthodes ? Peut-on les étudier sous le même angle du rapport au pouvoir.

Autrement dit: Peut-on étudier les expériences étatiques occidentales et les expériences étatiques extra-occidentales pour arriver aux mêmes conclusions?

Grande controverse: Certains disent qu'il n'est pas possible de comparer les formes étatiques occidentales et extra-occidentales sous le même angle. Ouvrage: *l'Etat importé*, Badie B, 1990. D'autres pensent le contraire. Ils pensent qu'on peut transférer une vitrine institutionnelle sur une toute autre réalité sociale.

Par conséquent, dans le cadre de cette perspective, la forme étatique devient l'institution centrale à étudier. On va alors essayer d'en cerner les variantes possibles. On va essayer d'étudier son

« exportation », son expansion entre système sociaux particuliers. Mais progressivement, le rapport à l'Etat n'est plus envisagé obligatoirement à travers ses institutions, mais à travers le rapport entre la contrainte et la domination. Déjà Max Weber, avait entrepris de définir l'Etat dans *Economie et société*, non pas en fonction de ces structures institutionnelles mais en fonction de son rapport à la contrainte. Il en donne la définition suivante: « communauté humaine disposant sur un territoire donné du monopole de la coercition légitime ».

Qu'il s'agisse d'une analyse fondée sur l'étude institutionnelle ou qu'il s'agisse d'une analyse fondée sur la définition de Weber, ces deux perspectives sont limitées:

- Le pouvoir s'incarne de façon limitée dans les institutions
- D'autres lieux concentrent de la contrainte sans pour autant pouvoir jouer un rôle politique. Dans une société donnée des structures non politiques imposent aux individus des règles de conduites.

Section 2: La science politique comme science du pouvoir

Objectif: chercher les lieux et les structures qui concentrent du pouvoir dans une société donnée. L'objectif est de voir comment se distribue le pouvoir dans un groupe donnée.

Les institutions sont secondaire par rapport à la trame générale de distribution du pouvoir dans une société donnée. On en parlera plus de pouvoir ou d'Etat mais on parlera de système politique.

Définition de Robert Dahl: « un système politique est une trame persistante de rapport humain qui implique une mesure significative de pouvoir, de domination et d'autorité ». Autrement dit, toute forme de pouvoir, d'autorité de domination serait en quelque sorte un objet privilégié de la science politique. Cependant, là aussi nous sommes face à des limites.

- En effet, tout les rapports sociaux dans une société donnée, n'ont pas de finalité politique.
- D'autre part, on ne peut pas étudier tout les rapports sociaux sous prétexte qu'il s'agit de rapport politique ou pouvant avoir une incidence sur les pouvoirs politiques.

Pour dépasser ces deux limites, on va essayer de définir ce qu'est une autorité politique.

Max Weber d'abord, l'autorité politique dispose du monopole de l'exercice de la violence légitime sur un territoire donné. Mais ensuite, « la vocation de toute autorité politique est d'agréger pacifiquement l'ensemble des intérêts (dit la « constellation des intérêts) s'affrontant sur ce même territoire ».

Vu sous cet angle, la science politique serait une science du pouvoir dans la mesure où celui-ci s'incarne dans des structures qui peuvent l'exercer car elles sont les seules capables de contraindre les individus. Mais, en plus, ces mêmes institutions sont reconnus comme légitime pour exercer le pouvoir. C'est en cela qu'on pourra dire que la science politique est une science du pouvoir.

Cependant, malgré ces précisions, la science politique est une science problématique dans la mesure où les notions de pouvoir, d'institution ou d'ordre politique peuvent mobiliser des analyses sociologiques sur l'ensemble de la société. D'abord, la réalité sociale se construit à travers et en parallèle des structures du pouvoir. On peut ainsi étudier les rapports économiques comme étant des rapports politiques (c'est ce qu'a fait Karl Marx et l'ensemble de ces héritiers).

En second lieu, même si on s'intéresse à l'institution centrale-l'Etat- on s'aperçoit que celle-ci n'est pas une structure étanche. Elle est un système traversé par des rapports sociaux des clivages donc on peut l'étudier sous un angle social.

Comment dépasser la surdétermination, la complexité du pouvoir ?

Comment éviter l'enfermement de l'analyse sur l'étude des structures et des institutions de l'Etat ?

Démonstration en trois temps:

- En premier lieu, il faut partir de l'hypothèse selon laquelle le pouvoir politique construit le social mais ne le construit que partiellement. **Ex:** Lorsque Tocqueville compare sociétés aristocratiques et sociétés démocratiques, il établit des liens entre modes d'organisations sociales et mode d'exercice du pouvoir. Il essaie de démontrer qu'il y a une influence mutuelle entre le social et le politique mais chacun agissant partiellement.
- En second lieu, la science politique n'a pas obligatoirement pour objet unique, le mode d'organisation des sociétés. Elle cherche à approcher le pouvoir par le biais des résultats et des techniques des autres sciences (histoire, sociologie, statistique, anthropologie, démographie). Cet interdisciplinarité, permet de cerner les rapports entre structure sociale et pouvoir politique.
- En troisième lieu, la science politique essaie par un croisement de perspective de rendre

apparent certains modes d'organisation des sociétés dans la mesure où ces modes d'organisation peuvent expliquer leur succession dans le temps et dans l'espace. Son objectif est de mettre en évidence des lois d'évolution générale, des lois explicatives des rapports au pouvoir, des lois pouvant renseigner sur la nature et l'essence du pouvoir. Pour atteindre cet objectif, la science politique se donne des méthodes et des techniques.

Chapitre 2: Question de méthode

Rappel: Une méthode est un ensemble de démarche que suit l'esprit pour découvrir et dominer la vérité. Ce qui suppose d'abord que la méthode est une construction préalable et nécessaire pour appréhender un objet et l'étudier. Il s'agit d'une étape intermédiaire qui se situe entre l'énoncé d'hypothèse et le déploiement de techniques de traitement du réel afin de vérifier si l'action d'une loi (c'est-à-dire, une trame de comportement) agit totalement, partiellement ou si elle est non agissante dans un espace donné. Toutes les sciences sociales utilisent des outils et des techniques leur permettant de travailler la matière première que constitue les faits. En revanche, la ou les techniques permettent d'identifier les faits, de les mesurer et de les rendre observables.

Ex: les enquêtes ou les sondages permettent par l'usage de la statistique de quantifier, de mesurer le poids d'une opinion dans un groupe. La technique permet donc un recueil, une récolte des faits. Il s'agit d'une photographie du réel et ne constitue pas une fin. Il ne s'agit pas à ce stade d'une méthode.

Ainsi la technique n'est qu'un moyen permettant le déploiement d'une méthode. Une méthode permet une approche d'un objet. Il s'agit en réalité d'un ensemble de grille appliquée à des faits réels, collectés et prêtés par l'outil statistique. La prétention de cette grille est de montrer la permanence d'une trame de pouvoir ou d'un mécanisme social. Le traitement des faits par des techniques permet de déployer une méthode. C'est ainsi que dès sa naissance, la sociologie a d'abord eu pour objectif de cerner avec précision ses méthodes et ses techniques. C'est autour de la construction rigoureuse de la méthode et de l'objet que s'est construit le positivisme autour duquel s'est constitué la sociologie à partir de la seconde moitié du 19^{ème} siècle.

Section 1: le positivisme et la construction rigoureuse de l'objet.

D'abord, le positivisme en tant que mouvement philosophique, s'oppose à toute théorie basée sur un a priori ou un ensemble d'a priori. C'est-à-dire qu'ils n'approchent les faits sociaux que sous l'angle de la raison et non des sentiments. Au cours de la seconde moitié du 19^{ème} siècle, l'objectif du positivisme en tant que mouvement a été la volonté de transposer les méthodes des sciences dures vers la connaissance des sociétés. Il pensait possible l'étude des rapports sociaux et donc des rapports politiques, selon les objectifs des sciences dures. C'est-à-dire que l'objectif n'est pas de décrire ce qui est de l'ordre de l'appréhension primaire mais d'essayer de révéler les lois latentes qui se trouvent à la base des rapports sociaux. C'est ce qui constitue l'objectif central de la sociologie d'Emile Durkheim.

§1) l'apport de Durkheim ou l'ambition scientifique du positivisme

Pour E. Durkheim, la sociologie est singulière. Elle est spécifique dans sa démarche générale. Ce qui justifie selon lui qu'on exige l'utilisation des méthodes des sciences dures afin d'expliquer les faits sociaux.

- La singularité de la sociologie: -Précision, le terme sociologie a été inventé par Auguste Comte qui va fixer les règles de la méthode sociologique. L'objectif d'Auguste Comte était de s'affranchir de toute forme de spéculation quant à la nature des faits sociaux. Son objectif était aussi de s'éloigner de la philosophie. Il voulait donner à la sociologie une portée pratique et compréhensive. Il pensait par ailleurs que les sociologues devaient avoir un rôle politique. Pour lui, la sociologie se doit de déterminer de façon précise ces méthodes comme les sciences dures. Dans la même lignée, c'est Herbert Spencer qui va réaliser ce projet de promotion de la sociologie au rang de discipline scientifique. Mais c'est E. Durkheim qui va prolonger et enrichir les travaux et les intuitions d'A. Comte et d'H. Spencer. Il va le faire sur trois plans:
 - D'abord les faits sociaux peuvent être approchés scientifiquement. C'est-à-dire que l'on peut étudier un comportement dans n'importe quelle société de la même façon qu'un biologiste.
 - Grâce à cette démarche, il va essayer de débarrasser la sociologie de toute référence métaphysique ou philosophique.
 - Il va contribuer à faire reconnaître la sociologie comme discipline universitaire à part

entière et lui revendiquer le statut de science.

En réalité, bien plus que le projet d'A. Comte ou d'H. Spencer, E. Durkheim va bénéficier de l'apport de travaux des précurseurs des études sociales. En France, Frédéric Le Play et un médecin, le docteur Villermé qui vont utiliser les statistiques pour travailler. Ils vont donner un tableau de la situation sociale et sanitaire d'une classe sociale, la classe ouvrière. E. Durkheim va bénéficier d'un contexte propre à la fin du 19^{ème} siècle et qu'on peut résumer en trois points:

- D'abord, sur le plan des faits politiques. L'essor de la sociologie et plus largement des demandes de connaissances des groupes sociaux coïncide en France avec un changement de régime qui marque une césure profonde avec les régimes politiques précédents. La III^{ème} République se voulait bien plus qu'un régime politique, c'est une volonté de produire une nouvelle société. Les différentes politiques mise en oeuvres comme la politique de l'école ou la politique hygiéniste, vont nécessiter la construction de techniques permettant d'analyser les groupes sociaux.
 - En second lieu, sur un plan scientifique, la seconde moitié du 19^{ème} siècle représente un point tournant dans l'histoire des sciences et des techniques car l'objectif n'est plus de décrire un « ordre des choses », c'est plutôt de reconstituer, de démonter des mécanismes, de les comprendre. Ceci se fait grâce à la méthode expérimentale et grâce à la récurrence des expériences et des résultats. On entre dans la science expérimentale. L'objectif est de dominer la nature et de reproduire ses mécanismes. La sociologie va par analogie, se nourrir de la vision de la biologie.
 - En troisième lieu, le genre littéraire va s'intéresser de très près aux mécanismes sociaux, aux bouleversements que connaissaient les sociétés de l'époque et notamment l'apparition et la massification que connaissait la classe ouvrière Zola. Mais la démarche est narrative et descriptive. La sociologie va disputer à la littérature la connaissance, l'étude des bouleversements sociaux de la fin du 19^{ème} siècle. Mais la sociologie se voulait singulière dans son étude de ces contextes. Elle n'avait ni une démarche historique, ni une démarche descriptive, elliptique. L'objectif est de découvrir les lois d'évolution des sociétés humaines.
- La scientificité de la sociologie. En 1895, E. Durkheim publie son ouvrage *Les règles de la méthode sociologique*. C'est dans cet ouvrage qu'il expose les règles qui selon lui pouvaient hisser la sociologie au rang d'une science qui aurait les mêmes attributs que les sciences exactes. Ces règles sont au nombre de trois:
 - La règle de la singularité des faits sociaux. E. Durkheim part du postulat selon lequel il existe un rapport direct entre les usages, les habitudes des individus, leurs manières d'agir et de penser, et un ensemble de déterminants (un ensemble de loi) qui conditionnent l'existence des individus. Il s'agit de loi ou de règle qui sont acceptées en tant que telle. Ce sont des lois latentes. Les individus les observent mécaniquement, elles dirigent leurs comportements de façon significative. De ce constat E. Durkheim tire deux conclusions. Toute société, tout groupe social est régi par des lois propres, ces lois s'imposent aux individus et aux groupes. L'origine des faits sociaux réside dans la structure matérielle et symbolique de la société.
 - « Considérer les faits sociaux comme des choses ». C'est à partir de cette règle que Durkheim voulait affirmer l'appartenance de la sociologie à l'univers des sciences exactes. Rappelons que l'objectif de Durkheim était d'établir une loi de régularité des comportements sociaux en fonction de la position sociale, et en fonction des règles de comportement que les individus acceptent de façon tacite (sans les discuter). Pour parvenir à ce but, il faut traduire les comportements en données observables, c'est-à-dire détachées des individus qui en sont les auteurs. Ex: Ainsi, l'acte de voter peut être mesuré quantitativement, agrégé dans des groupes ou des sous-groupes, abstraction faite de l'identité ou de la situation personnelle de celui qui en est l'auteur. Ainsi, le fait social traduit en donnée statistique, se débarrasse des jugements de valeur qui peuvent nuire à son explication.
 - Ecarter les pré-notions: Pour E. Durkheim, les pré-notions sont les lieux communs et les préjugés qui rendent difficile la compréhension des faits sociaux. Ces pré-notions, ces préjugés, ne sont pas uniquement le fait du grand public. Ceux qui observent les faits sociaux sont aussi soumis à la construction de préjugés ou de lieux communs

car le sociologue n'est pas à l'écart de la société. Ce qu'il observe, ce qu'il vit personnellement peut nuire à son jugement et à son objectivité. Pour Durkheim, le sociologue doit taire ses préférences afin de parvenir à un minimum d'objectivité.

C'est dans l'étude d'un cas particulier d'un fait sociale, le suicide, de mettre en pratique ces trois règles fondamentales.

Section 2: La mise en pratique du positivisme dans l'étude du suicide.

Le suicide, ouvrage écrit en 1897, E. Durkheim applique sa méthode basée sur une observation de la réalité et surtout basée sur une quantification des faits sociaux afin de parvenir à la construction d'une typologie des faits en rapport avec les variables latentes. L'objectif de Durkheim était de démontrer qu'un acte aussi individuel et intimiste que le suicide, peut-être considéré et étudié comme un fait social, comme un fait en rapport avec les variables sociales auxquelles sont soumis les individus. Autrement dit, il s'est posé la question de savoir si une structure donnée des rapports sociaux pouvait expliquer un geste que la société considère comme relevant de la sphère individuelle.

Afin de se débarrasser des pré-notions et de toutes références métaphysiques ou religieuses, E. Durkheim commence à donner la définition la plus neutre possible du suicide : « Le suicide est tout cas de mort qui résulte directement d'un acte positif ou négatif accompli par la victime elle-même et qu'elle savait devoir produire ce résultat ».

Acte positif: cela signifie que la personne prépare un système et d'un moyen dont l'objectif est de se supprimer. En revanche, l'acte est considéré comme négatif lorsque l'individu détourne et profite d'un autre moyen pour se supprimer.

A partir de cette définition, E. Durkheim va opérer une étude statistique au niveau européen. Son objet était de cerner les taux de suicide rapportés à une population en fonction d'un certains nombres de variables. Il ne s'intéressait pas donc aux histoires individuelles, aux récits. Même si E. Durkheim ne conteste pas le caractère individuel de l'acte, son objectif était de chercher les causes lointaines. Son explication est moins liée aux motivations individuelles, elle est plutôt dans la recherche de ce qui pourrait expliquer depuis le contexte social le fait que les individus se suicident.

A partir de là, il va mettre en évidence l'existence de trois groupes possibles, c'est à dire autant de liens ou de corrélations entre:

- Les variables sociales: le profil social de l'individu, isolé ou vivant dans un groupe
- Les variables culturelles: religion/association ...
- Les variables de contexte: profession/chômage ...

Il tire alors trois catégories:

- **Le suicide égoïste:** Il est mis en évidence à partir de l'étude d'une relation sociale, d'une variable Force ou faiblesse du lien que peut avoir un individu avec un groupe de référence. Il note ainsi que dans les sociétés ou dans les groupes où il n'y a pas une forte intégration des individus, on remarque qu'il y a un très fort ou un fort taux de suicide. Par comparaison, on observe qu'il y avait un plus fort taux de suicide dans les sociétés protestantes plutôt que dans les sociétés catholiques. Il démontre que dans la société protestante, la religion étant moins normative et moins ritualisée, les contacts avec le groupe sont plus occasionnels, moins forts, donc les individus ont moins la possibilité de bénéficier d'une aide ou d'être pris en charge (exemple de la fin du 19^{ème} siècle). E. Durkheim démontre que le profil social des individus est lui aussi particulier. Il s'agit essentiellement de personnes isolées. Ainsi, en moyenne, il y a plus de célibataires, de femmes mariées sans enfant, de femmes divorcées élevant des enfants Isolement social. Mais ce premier rapport (l'explication par le lien social) est explicatif jusqu'à un certain point de ce type de suicide. Il démontre ainsi que lorsque la relation au groupe évolue, qu'il y a une plus grande protection ou intégration au groupe, le taux de suicide diminue. Il remarque ainsi que durant l'année 1877, le taux de suicide a connu une évolution quasi-constante, mais après la crise du 16 mai 1877 (effet de foule plus forte intégration), il remarque une chute brutale. C'est le désir d'intégration et de reconnaissance qui se trouve à la source de la diminution du type de suicide.
- **Le suicide altruiste:** Contrairement au premier groupe. Ce type de suicide est le propre d'individus qui vont dans des groupes trop intégrateurs. Ainsi les individus qui passent à

l'acte seraient des individus qui ont été exclus ou isolés du groupe de référence. Ainsi, ce type de suicide est très fréquent dans les armées, ou bien dans les structures ou dans les groupes où l'individu n'a d'existence qu'en tant que membre d'une collectivité. Cependant, cette relation particulière est à nuancer en fonction des des situation spécifique que Durkheim découvre: Réfléchissant sur le taux de suicide des militaires, il découvre que le taux de suicide est plus élevé chez les volontaires et plus faibles chez les appelés du contingent. De même, à l'intérieur du groupe des engagés il trouve un taux plus fort de suicide chez les officiers. Il explique ceci par le fait que dans les armées, l'esprit de sacrifice et d'abnégation est fortement cultivée.

- **Le suicide anémique:** « Anomie » selon E. Durkheim signifie l'absence ou la perte de repères suite à une crise ou un dérèglement permanent d'un contexte économique ou social (ce n'est pas forcément une crise, cela peut être une amélioration des conditions économiques et sociales). Ce type de suicide survient durant les période de crise sociale ou en situation d'expansion économique, c'est-à-dire pendant des moments propices à la pertes des repère et aux relâchement des liens traditionnelles qui lui permettent une socialisation.

Quel est l'intérêt de l'étude du suicide sur le plan de la science politique ?

Deux grands intérêts :

- Intérêt sur un plan méthodologique: L'étude des faits sociaux et politiques ne peut pas se faire uniquement sur la base d'une spéculation quant à leurs origines. Leur étude doit se faire par le biais d'une quantification et par la recherche des corrélations entre des variables sociologiques apparemment indépendantes.
- Il faut chercher à établir pour chaque série de fait, l'existence de lois, d'un comportement régulier de variables. Cette loi n'apparaît pas au simple exposé des faits, mais elle apparaît par le biais d'une vérification chiffrée et quantifiée des hypothèses de départ.

Section 3: La méthode de l'idéal-type et l'apport de Max Weber.

Historiquement Max Weber est le contemporain d'E. Durkheim. Pour autant il n'y a jamais eu de contacts entre deux sociologies qui naissent de part et d'autre du Rhin. Max Weber étant un sociologue allemand dans la tradition de la sociologie allemande qui naît fin 19ème et dans la droite de la sociologie compréhensive dont l'objectif est de construire un cadre méthodologique général. E. Durkheim appartenait à la démarche positiviste, il en va de même de M. Weber. Max Weber, se sépare de la tradition sociologique de Durkheim sur deux points :

- Weber pense qu'un concept, même le plus précis ne peut résumer complètement et de façon exhaustive, la complexité du monde réel.
- Il cherche à construire et forger des méthodes à portée générale.

§1) le postulat à analyser complètement le réel

Max Weber se réclame de la philosophie de Rickert et de Simmel. Les deux pensent que la société, les faits sociaux sont trop nombreux et trop complexe, pour être l'objet d'un modèle unique et faire l'objet d'une généralisation. Ex: Le fait de mettre les votes dans la même catégorie ne veut pas dire que les individus de cette catégorie assignent les même représentations. Ils pensent que le poids de représentations ne permet pas une étude fine sur la base d'une quantification et de la construction d'un modèle général.

Weber, va reprendre cette idée. Il pense que le sociologue ne pourra jamais saisir qu'une partie de la réalité. Il faut alors centrer le regard non pas sur la somme des actes et leurs rapports avec le contexte mais sur le rapport entre les faits et les représentations dans une situation ou dans une société donnée. Autrement dit, contrairement à ce que démontre Durkheim, un fait social n'est pas déterminé par une cause unique, mais en réalité un fait social est déterminé plutôt par des relations partielles et surtout par des relations probables entre plusieurs facteurs permettant de mettre à jour des régularités.

Exemple: Le vote

Durkheim	Weber
La variable forte serait la catégories socio-professionnelle. Recherche de la variable forte agissant et expliquant de façon complète le fait social.	Il ne ni pas l'existence de ces variables. Mais, il y a le poids des représentations et des valeurs qui expliquerait ce vote. Actions orientées significativement par

Ordre de ce qui est quantifiable.	l'appartenance à un cadre de valeur. (qualitatif)
-----------------------------------	---

Pour Max Weber, l'objectif donc et de se recentrer non pas sur le groupe mais sur l'individu. Contrairement à Durkheim qui pense que le rapport au politique en général ne peut être étudié et saisi qu'à travers l'étude de la relation entre l'individu et le groupe.

Max Weber ne contredit pas ce postulat, il pense que la somme des actions individuelles forment une trame social (individualisme).

Max Weber est plus dans une sociologie du politique. Tandis qu'Emile Durkheim est dans une logique beaucoup plus large (macro-sociologique).

§2) La méthode de Max Weber et son application

A cette méthode Max Weber donne le titre de méthode de « l'idéal-type » (le mot idéal ici vient du mot « idée »). Le concept ne veut pas dire ici la forme de représentation idéale ou de référence. Idéal-type au sens littérale du terme signifie une représentation, une rationalisation des éléments singulier d'une réalité.

Exemples:

- Si derrière l'organisation politique d'un pays, on décèle l'action d'un groupe, on dira alors qu'il s'agit d'un pouvoir d'une oligarchie. A chaque fois où on trouvera ailleurs, le pouvoir d'un groupe restreint on parlera alors de type oligarchique. L'idéal type que l'on tire du type oligarchie serait le pouvoir d'un groupe restreint. Si la caractéristique principale de ce groupe restreint est d'appartenir à un clergé, on pourra parler d'une oligarchie théocratique. On fondera ainsi un type idéal qu'on va essayer de retrouver à chaque fois.

L'idéal type est un modèle explicatif a portée générale dont l'objectif est de mettre en exergue les traits saillants d'une réalité sociale. Qu'il s'agisse d'un fait politiques, d'un système ou d'une organisation sociale, il peut s'agir d'un type de rapport au politique. Se pose cependant une question fondamentale : comment appliquer cette méthode à l'étude du politique ?

1)La méthode

Max weber va structurer sa méthode en trois étapes:

- L'observation afin de créer, de construire un cadre de pensée qui permet de mettre en relief les traits principaux d'un modèle.
- À partir des traits saillants, le sociologue va construire un tableau intermédiaire qui sera comparé à des situations censées être similaires.
- Le sociologue, va essayer d'expliquer par comparaisons les différences entre les modèles étudiés.

Ainsi dans l'exemple de l'oligarchie. L'idéal-type « pouvoir du groupe » nous livre une première analyse mais la comparaison des différentes expériences va nous livrer les variantes possibles. Enfin, une analyse sociologique plus générale nous permettra d'expliquer le pourquoi de l'apparition d'un pouvoir du groupe et ses conséquences.

2)L'application

Max Weber va choisir d'appliquer sa méthode à ce qu'il estimait être une dynamique fondamentale du politique (fin 19ème- début 20ème). Il s'intéresse au pourquoi de l'obéissance à l'ordre politique. Par ailleurs en quoi le rapport à la domination politique et à l'obéissance à la domination politique permet-il d'expliquer, de mettre en valeur et de rendre compte de l'évolution de l'Etat moderne.

En premier lieu, Max Weber va essayer de voir si l'obéissance à un ordre politique vient du fait que cet ordre politique dispose des moyens de la puissance. Ou alors, est-ce que les individus obéissent parce qu'ils adhèrent et acceptent une forme de domination. En quoi ceci permet d'étudier les formes et l'évolution de l'Etat moderne.

Il va d'abord distinguer la notion de domination et la notion de puissance:

- La domination renvoie au mécanisme d'acceptation par un groupe donné d'une idée ou d'un ordre.
- En revanche, la puissance est selon Max Weber la chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté. Mais cette notion de puissance, n'éclaire pas le pourquoi

de la soumission des individus à un ordre politique.

Weber se pose la question de savoir si la domination et l'exercice de la puissance serait le propre des Etats modernes ?

Il va partir d'une hypothèse selon laquelle l'Etat n'est qu'une forme possible de domination du politique. Donc il préfère utiliser une autre notion. Pour Weber l'exercice de la domination et de la puissance ne se fait qu'à travers des groupements de domination politique.

- « Un groupement de domination politique est celui dont l'existence ainsi que la validité des règlements sont garantis de façon continue à l'intérieur d'un territoire géographique déterminable par l'application et la menace d'une contrainte physique de la part de la direction administrative ».

Max Weber pense aussi que les formes de dominations se sont transformés en fonction de l'évolution des groupes de domination politique. Il montre que historiquement, il y a eu une succession de trois modèles, trois formes de dominations. Ces trois formes de domination se succèdent dans le temps mais peuvent se superposer:

- **La domination traditionnelle:** Elle est liée au respect de la coutume lorsque celui-ci s'enracine et se perpétue dans le temps. Dans cette forme de domination, les liens entre le prince et ses sujets ne sont pas codifiés par des lois ou par des règlements. C'est la tradition qui borne l'action du souverain et l'action de toutes les autorités. Ainsi, dans les systèmes primaires, basés sur l'autorité du chef de clan, le pouvoir du détenteur de l'autorité ne peut pas s'exercer en dehors d'une acceptation de celle-ci dans le cadre d'une coutume. Dans le système traditionnel, la structure de l'Etat est particulière. Elle est marquée par une confusion entre la personne, la structure de commandement centrale (le prince) et sa proche garde. Le prince distribue les postes à ses proches, les charges sont assumées à vie et peuvent être héréditaires. Mais M. Weber démontre que ce système n'est pas figé et évolue dans le temps. Progressivement, on voit apparaître de nouvelles fonctions. Elles sont spécialisées. Leurs titulaires sont désignés en fonction de la détention d'un savoir et non pas sur la base d'une proximité avec le prince. Ces « spécialistes » sont choisis en dehors du cercle royal. Dans une troisième étape, l'apparition d'un appareil administratif achève l'évolution de la forme de domination et l'amène vers un dualisme entre une forme traditionnelle (le prince) et une forme plus rationalisée (Etat major administratif particulier).
Exemple: Arabie saoudite.
- **La domination charismatique:** Ce type de domination correspond au groupement fondé sur la soumission personnelle et direct de ses membres à un chef, un personnage, investit d'un charisme. C'est-à-dire qu'il est perçu par les individus comme doué d'une force ou d'un caractère surnaturel. Autour de cet homme, va se constituer une communauté émotionnelle. Cette forme de domination est plus fragiles puisque basée uniquement sur la prééminence d'une seule personne. Il n'y a pas de coutumes ni des règles auxquelles peut s'adosser le système. La seule possibilité de survie d'un tel régime réside dans sa capacité à créer des règles ou à intégrer des éléments traditionnels. Par exemple: Dans certains pays on dévie d'une base légale, d'un texte qui va progressivement dénaturé le système du pouvoir. On entre dans le système charismatique. Il y'a deux évolutions possibles:
 - Soit le système s'effondre quand le chef décède
 - Soit on installe une base légale pour perpétuer le régime par une succession héréditaire par exemple.
- **La domination légale-rationnelle:** Il s'agit de la forme moderne et actuelle de la domination, celle de l'état contemporain. La légitimité du pouvoir dans le cadre de cette forme de domination, est la référence à une norme rationnelle, abstraite et impersonnelle. La légitimité est aussi fondée sur le consentement des gouvernés, des individus à un ordre légal. La norme légale-rationnelle est donc le critère fondamental de cette forme de domination. Le cadre légal selon Max Weber est : « un droit établi rationnellement et composé de règles abstraites, impersonnelles, logiquement agencées auquel obéit le détenteur légal du pouvoir lorsqu'il ordonne et le membre du groupe auquel s'applique l'ordre légal. » Ce cadre normatif s'applique non seulement aux gouvernés mais constitue un cadre particulier dans

lequel s'intègre et obéit le pouvoir des gouvernants. (séparation des pouvoirs). L'existence d'une organisation administrative et l'existence d'un cadre légal rationnellement et strictement agencé constituent le critère central de ce type de domination. Toujours selon Weber, les bureaucraties (termes utilisés dans le sens de l'organisation particulière) modernes constituent une parfaite illustration de ce type de domination. Elles ont une « activité continue » et elles sont saisissables à travers une production, les actes pris conformément à un droit. À l'intérieur de ces bureaucraties, Weber démontre qu'il y a une division et une spécialisation des fonctions et il y a aussi une séparation entre ce qu'il appelle les « fonctions de commandements » et les « fonctions de coercitions », c'est-à-dire, l'application stricte de la violence légitime sur un territoire donné. Par ailleurs, Max Weber démontre que contrairement au système traditionnel, dans le modèle de la domination légale-rationnelle, le titulaire de la charge ne peut s'approprier ses fonctions. Il est titulaire de la charge mais peut être révoqué, muté. Les deux précédents modèles s'imposent en réalité soit par l'obéissance à un homme, soit par l'obéissance tacite à une coutume. Ce modèle s'impose selon Weber par « sa précision, sa permanence, sa discipline, son rigorisme et la confiance qu'il inspire ». Pour Weber, ce qui distingue aussi ce modèle par rapport aux autres est sa prévisibilité. Ce qui signifie que le cadre légal qui s'applique aux individus, ainsi que celui qui s'applique aux gouvernants, ont été pré-déterminés, et que préalablement à leurs mises en œuvre, le groupe a été consulté pour obtenir son consentement. Pour Weber, dans ce système, la structure bureaucratique n'est pas une fin en soi, son existence, sa permanence, sont subordonnées à la réalisation d'un objectif qui lui est extérieur (enseignement, santé, ...).

Les modèles peuvent cohabiter.

Donc, l'objectif de Max Weber a été de construire un cadre méthodologique général suffisamment large pour permettre d'étudier les formes que prend le rapport au pouvoir mais aussi de rendre apparentes certaines structures qui concourent à l'exercice du pouvoir.

Durkheim va s'attacher à une étude par le biais d'une technique précise, notre rapport à la société nous est dicté par la société elle-même.

Max Weber, dit que la structure des rapports aux pouvoirs est déterminée peut-être par notre rapport à la société mais aussi par les valeurs que nous portons.

Chapitre 3: Prédire ou comprendre ? La finalité de la science politique.

Introduction:

Dans le chapitre précédent, s'est posée la question du rapport aux valeurs, celles que portent les individus dans leurs rapports sociaux et qui peuvent s'exprimer à travers leurs actes. La question des valeurs intéresse aussi le métier du sociologue car ce dernier ne vit pas en marge de la société, même si par nécessité il doit se détacher de ses propres valeurs, car il doit porter un regard clinique sur la réalité sociale. Une science n'a pas de parti pris, il s'agit d'un regard scientifique avec des méthodes neutres et permanentes.

Les valeurs que le sociologue porte peuvent provenir du contexte dans lequel il vit, peuvent avoir pour référence l'appartenance à une culture, un espace politique, voire à un groupe social. La question des valeurs est donc importante car en l'absence d'une neutralité proclamée et pratiquée, le travail du sociologue peut-être influencé par le contexte du moment, du cadre dans lequel il vit.

Alors les lois qu'il va mettre en évidence, outre l'absence de neutralité, peuvent ne pas refléter des aspects du réel qu'il observe, ou peuvent ne pas être permanentes. Ce problème se pose aussi lorsqu'on considère la science politique en générale, c'est-à-dire ses finalités.

Ainsi le métier du politologue peut être considéré par certains comme un prolongement du « conseil du prince » répondant à la question: ce que doit être le politique. Cette posture pose problème.

Sur un autre plan, la question qui se pose alors: est-ce que la science politique sert à découvrir, à mettre en valeur la succession des ordres politiques futurs, c'est-à-dire la prédiction d'une organisation politique ?

Autrement dit, est-ce que la science politique est prédictive ou est-ce qu'elle est compréhensive uniquement ?

Le système de réflexion que construit Karl Marx a essayé de répondre à cette question. Karl Marx pensait qu'une science de l'histoire permettrait d'explorer les modes d'organisations du politique révolu afin de mettre en exergue les lois d'organisation du politique dans les sociétés actuelles, contemporaines et celles à venir. En s'attachant à ce projet, Karl Marx donne à la science politique une finalité nouvelle, inédite pour l'époque où il produit son système de réflexion.

Section 1: L'apport de Karl Marx

L'influence de la philosophie politique et de la sociologie de Karl Marx a été déterminante sur les sciences sociales. Il faut lire cette oeuvre en rapport avec le contexte du moment, c'est-à-dire la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Mais, il faut lire cette oeuvre en fonction de l'objectif politique et de l'acteur politique qu'a été Karl Marx. Il faut lire cette oeuvre en rapport avec le contexte intellectuel de la seconde moitié du 19^{ème} siècle et notamment à travers le double apport que va constituer pour l'oeuvre de Karl Marx, la philosophie politique allemande et l'économie politique anglaise.

Sous section 1: La double influence de la philosophie politique allemande et de l'économie politique anglaise

Une double influence intellectuelle se trouve à la base de toute la réflexion de Karl Marx. À partir de la philosophie politique allemande et l'économie politique anglaise (Ricardo), Marx a voulu construire:

- Une méthode d'analyse
- Une critique du modèle économique du moment
- Un projet de transformation sociale

L'objectif n'est pas uniquement d'étudier, mais d'étudier pour agir.

1) La méthode: le matérialisme dialectique.

La méthode de Karl Marx se veut une méthode scientifique à laquelle il donne le nom de « matérialisme historique » cette méthode est décrite dans le Tome 1 du *Capital*.

Objectif de cette méthode:

- Jeter les bases d'une science de l'histoire non pas dans le sens d'une succession des sociétés humaines mais dans le sens d'une succession des modes de production révolus et ceux à paraître. Pour Marx, le mode de production donne la forme sociale. C'est l'économie qui commande tout le reste. Il inverse la logique, en disant que si l'on ne participe pas au politique, ce n'est pas parce qu'on ne veut pas, c'est parce qu'on ne peut pas. Karl Marx exprime cette corrélation ainsi: « c'est le mode de production de la vie matérielle qui conditionne le processus de vie social, politique et intellectuel. Autrement dit, Karl Marx estime que c'est le statut social qui commande le reste.

Si on regarde de près, le modèle d'analyse de Marx est particulier. Dans un premier temps, il va s'intéresser à la mise en valeur des lois de fonctionnement du mode de production dont il était le contemporain, c-à-d le mode de production capitaliste. À partir de cette observation, il va établir un rapport entre mode de production et organisation sociale. Ainsi il pense que la classe ouvrière en émergence, les conditions politiques dans lesquelles elle baigne, ne sont en réalité que la conséquence du mode de production capitaliste.

En parallèle il essaie de démontrer que les systèmes politiques ne sont que la conséquence du rapport à l'économie. Avant lui, Tocqueville l'a démontré dans *La démocratie en Amérique*.

Mais, par une sorte de régression logique, Marx essaie de déduire à partir de ce mode de production, la nature, le type des modes de productions qui précèdent le mode capitaliste (hypothèses). Son objectif aussi était d'essayer d'anticiper les modes de productions à venir.

Il est permis de se poser la question de savoir si l'oeuvre de Karl Marx relève de la sociologie politique ou de la philosophie politique. A cette question, Raymond Aron pense que Karl Marx n'a pas été un sociologue mais il pense qu'il y a de la sociologie dans l'oeuvre de Karl Marx. Il pense ceci sur trois plans:

- Il y a de l'**observation**
- Il y a la **volonté de l'établissement de lois explicatives de l'évolution du social**
- Il se donne pour objectif d'établir une **théorie générale**

Observer comprendre et établir des lois.

Toute l'oeuvre de Marx se veut une révélation et une vérification des lois de l'évolution historique. Selon lui, au centre de tout processus historique il y a une combinaison spécifique des rapports de productions. Autrement dit, chaque mode de domination politique n'est que la conséquence d'une structure sociale qui elle même ne serait que la résultante d'un mode de production particulier.

Cependant, il est vrai que les structures politiques, les modes de production seraient particuliers et

spécifiques à chaque période. Mais l'ensemble de l'histoire humaine est traversée par une loi unique, celle d'une opposition qu'on trouve à toute les époques entre les détenteurs des moyens de production et ceux qui sont voués aux tâches d'exécutions. Karl Marx constate par ailleurs qu'il y a un accroissement continu des forces productives. Le progrès technique nécessaire à l'augmentation des profits des détenteurs des moyens de production à pour principale conséquence de rendre caduc les organisations institutionnelles et politiques. Ainsi, si l'ancien régime en France en tant que structure politique et sociale s'effondre à la fin du 18ème siècle, c'est parce que l'évolution économique, sociale et industrielle, notamment la montée en puissance de la bourgeoisie, ne s'était pas accompagné d'une modernisation politique qui prenne en compte l'aspiration de la classe montante à une participation au pouvoir.

A partir de ces constats multiples Karl Marx tire deux lois fondamentales :

- Il existe une relation entre structure de la propriété, antagonisme de classe et structure politique qu'elle que soit la période historique.
- Ce n'est pas la structure institutionnelle qui commande l'économie mais c'est l'inverse. C'est-à-dire, c'est l'économie qui commande le politique

Le primat du tout social sur les pensées et les actions individuelles

Avec Karl Marx, on entre dans l'ère des masses. Pour lui, l'acteur social n'est pas l'individu détaché de la société, ni l'individu comme composant élémentaire d'une société. L'acteur principal selon lui est la classe sociale. La classe, dans les écrits de Marx, est un acteur doué de volontés et de raisons rassemblées et soudées par les conditions de vies et de travail. Mais selon Marx, cette classe ne peut pas être un acteur agissant si elle ne dispose pas d'une conscience de sa propre force, de ses moyens. Il lui faut donc une conscience de classe.

- Selon lui, l'absence de cette conscience collective explique par exemple l'absence de réaction pendant le coup d'Etat de 1851 qui rétablit l'empire. Ainsi, les paysans, classe la plus nombreuse en France, auraient pu s'opposer à ce coup d'Etat qui réinstaura l'Empire. Mais paradoxalement, les paysans ont apporté leur soutien à Napoléon, qui fort habilement, a rétabli le suffrage universel. Or selon Marx, les conditions économiques, la situation sociale et politique auraient du pousser les paysans à se révolter. C'est en cela que la situation sociale et économique des individus peut-être soit un handicap, soit un incitatif à l'action politique.

Une explication scientifique de l'évolution de l'histoire

La théorie de Marx est un « historicisme ». C'est-à-dire, une doctrine qui essaie d'expliquer l'évolution des sociétés humaines à partir de lois qu'on estime permanentes et qui commandent au réel. Selon lui, dans une première phase de l'histoire humaine, il y avait une forme de « communisme primitif ». Il y avait à cette époque, un droit d'usage et non pas de propriété. C'est-à-dire que la propriété des choses revenait au groupe. Le chef de la tribu pouvait accorder l'usage de la chose aux individus, mais ne pouvait accorder ou octroyer un droit de propriété. À ce stade, la société civile et l'Etat étaient confondus. L'apparition de la propriété mobilière et immobilière va entraîner la différenciation entre l'Etat et la société civile, une différenciation entre la politique et l'économie. Ainsi, on va voir apparaître à côté de l'ordre politique, un ordre économique. À partir de ce stade, l'Etat n'a plus de fonctions économiques. Il est plutôt une sorte d'instrument entre les mains de la classe dominante, celle qui possède les richesses et concentre la propriété du capital. Selon Marx, les philosophes ont présentés l'Etat comme le reflet et le garant de l'intérêt général, alors qu'en réalité, il n'est que l'instrument d'une minorité. D'où cette contradiction fondamentale et permanente. Ainsi, l'histoire ne serait qu'une succession de ces formes de domination et une succession des antagonismes de classe.

2) L'apport des travaux des économistes anglais à l'analyse de Karl Marx

Le contexte de la seconde moitié du 19ème siècle, mais aussi le cadre général de réflexion sur l'économie, notamment les travaux du courant classique, ont eu un impact considérable sur la théorie de Marx.

• Le contexte économique et social de l'époque.

La seconde moitié du 19ème siècle est un moment particulier dans l'aire industrielle où cohabitent trois tendances:

- ➔ Passage d'un capitalisme familial à un passage à un capitalisme de grandes firmes.
- ➔ Accélération du progrès technique et notamment ce qu'on pourrait appeler le génie

industriel: les moyens de production se mécanisent et augmentent la productivité horaire. Prémisse d'une substitution de la machine au travail. La concentration capitaliste de la production s'accroît.

- Dégradation de la condition ouvrière avec une journée de travail qui durait parfois 14 ou 15h.

Marx a été l'observateur et l'analyste de cette époque. Il a voulu en être l'acteur. Car, face aux crises économiques à répétition, face à la détresse ouvrière, il propose la création d'une organisation du monde ouvrier. C'est ainsi qu'il sera le rédacteur des statuts de la première internationale. Il proposera d'ailleurs une théorie de l'action révolutionnaire (*Manifeste du parti communiste*). Il devient acteur de son époque, de sa période.

- **L'apport des travaux des économistes anglais à Karl Marx.**

Deux auteurs ont fournis à Karl Marx la base théorique de sa théorie économique:

Robert Malthus 1766-1836

David Ricardo 1772-1823

Dans un ouvrage, *Essai sur le principe de population*, R. Malthus s'est donné pour objectif de justifier le credo libéral et l'ordre économique dont il était le contemporain qui selon lui était fondé sur la propriété et sur l'inégalité sociale. Il note d'après ses observations, qu'il y a un décalage de plus en plus grand entre le rythme de progression de la population et le rythme de la production des denrées agricoles (effet de ciseaux). Selon lui, cet écart de plus en plus grand mènerait l'humanité à la famine. Il vante d'ailleurs les effets régulateurs des guerres et des épidémies. Il propose une limitation des naissances et une suppression des aides aux pauvres. [En 1897, un auteur français dit la même chose (Etienne Leroy Beaulieu, *L'Etat moderne et ses fonctions*).]

Ce pessimisme et aussi l'usage de cette analyse pour justifier l'ordre libéral et l'ordre économique, va donner à Karl Marx un argument central: celui du caractère foncièrement injuste de l'ordre économique en cours.

David Ricardo va permettre à Karl Marx de construire une nouvelle théorie économique: La notion de valeur travail, c'est-à-dire, la traduction de la production et du profit en unité de travail. David Ricardo a été un fin observateur de son époque, un peu sous le même angle que Malthus. Il montre, en se basant sur le cas de l'agriculture, que plus la population augmente dans un pays donné, plus on met en production des parcelles et des surfaces plus fertiles. Ce qui signifie que les coûts de mise en production augmentent mais corrélativement les profits baissent, ce qui amène les propriétaires terriens à diminuer la part laissée à ceux qui travaillent la terre et à augmenter leurs propres rentes.

Karl Marx, tire de tout ça, deux conclusions majeures:

- Le système capitaliste qu'il observe est fondé autour de la répartition du profit entre la rente et le travail. Dans un système où la progression du profit tend à culminer voire à baisser, la part du travail tend à baisser au minimum vital voire en dessous, ce qui accentue le caractère injuste, inéquitable du système. Ce qui a pour effet immédiat la paupérisation croissante de la classe ouvrière.
- A partir de cette analyse économique Karl Marx va tirer une conclusion politique: En effet, si la classe ouvrière est de plus en plus importante, si sa situation se dégrade ceci va la pousser à une révolte généralisée qu'il convient d'encadrer (et non pas de susciter). Il va tirer une conclusion majeure lui permettant de fonder une « science de l'histoire ».

Sous section 2: Une science de l'histoire

Remarques:

- Chez Karl Marx, il n'y a pas une sociologie politique et encore moins une sociologie de l'Etat. Mais on trouve chez Marx, une analyse, une étude, une prédiction de ce que devait être un gouvernement, un Etat. Absence d'une sociologie de l'Etat chez Karl Marx. Il a fondé son analyse politique sur deux hypothèses de base:
 - Absence de toute autonomie du politique par rapport à l'économique
 - L'étude du politique ne doit pas être centrée sur l'Etat mais un système plus large

Hypothèse 1: L'absence de l'autonomie du politique par rapport à l'économie

C'est la structure économique dans un pays donnée, à un moment donné particulier qui détermine la forme des institutions, la nature du pouvoir et sa distribution. Ainsi, dans les écrits de Karl Marx, l'Etat est peu étudié. Il pense que cet Etat n'est qu'un instrument qui traduit les intérêts de la classe dominante dans le cadre d'un rapport de production donné. Il pense que l'Etat à une position secondaire par rapport aux structures économiques dans la distribution du pouvoir dans une société donnée. Ainsi, la classe dominante, n'investit pas que les structures ou les rouages de l'Etat, mais l'ensemble des structures dans une société donnée.

Hypothèse 2: Une analyse plus large du politique

Marx, postule à l'idée qu'il y a une sorte de confusion, d'osmose entre d'une part, la classe dominante (entendue sous l'angle économique) et les structures politiques et institutionnelles et ce quelque soit la période. Cette osmose ne concerne pas uniquement que l'Etat ou les structures institutionnelles. La domination s'exerce par d'autres institutions, par des structures latentes, peu visibles dans lesquelles, la classe dominante assure la perpétuation d'un système économique. Donc s'intéresser uniquement à l'Etat renseigne peu sur la distribution et l'exercice d'un pouvoir dans une société donnée. Ainsi, l'ensemble de la société, des structures et des institutions sociales, constituent objectivement des lieux d'exercice du pouvoir. L'Etat ne serait en quelque sorte qu'une institution secondaire même si vers la fin de sa vie Marx a essayé de construire une théorie de l'Etat qui est restée inachevée. Cette théorie devait être une critique de la théorie hégélienne de l'Etat. Pour Hegel, l'Etat est ce qui permet la symbiose entre l'individu, la société civile et la famille. Toujours pour Hegel, seul l'Etat est capable de réaliser une coexistence pacifique de ces trois niveaux. Karl Marx postule à l'inverse, car selon lui l'Etat ne saurait protéger sans priver l'individu d'une partie de sa liberté. Mais ce même Etat n'est en réalité que le reflet d'un rapport de domination. Donc il ne saurait satisfaire aux exigences de cette coexistence pacifique entre l'individu, la famille et la société civile.

Cette contradiction fondamentale à l'intérieur de l'Etat fait que celui-ci s'achemine vers sa fin car dans une société où sera aboli le rapport de domination d'ordre économique alors « le gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses et à la direction des opérations de production. L'Etat n'est pas aboli, il s'éteint », *Le capital*.

Ce schéma d'analyse constitue une des faiblesses de l'analyse marxiste car on ne sait pas si Karl Marx pose des jalons d'une histoire à venir ou si il pose les bases d'une idéologie, ce qui éloigne sa production, son raisonnement du postulat de construction d'une science car celle-ci ne peut faire l'économie d'une vérification des hypothèses de départ par l'expérience, par l'observation.

Section 2: Comprendre: l'autre apport de Max Weber.

Max Weber n'a pas cherché à prendre en défaut ou en contre pied les analyses marxistes. Il suppose simplement que la sociologie, n'a pas à être conservatrice ou réformatrice. Elle ne sert pas à construire des projets politiques. Pour lui, l'objectif premier d'un sociologue est d'expliquer en excluant tout jugement de valeur. Ainsi dans son ouvrage, *Le savant et le politique*, Max Weber encadre strictement ce qui relève du métier du savant. Ce dernier décrit, interprète, il ne dicte pas et il ne prescrit pas.

Cependant, Max Weber identifie deux obstacles devant ce qu'il appelle un projet d'une sociologie compréhensive du politique:

- Le rapport aux valeurs: non pas le rapport aux valeurs dont serait porteur le sociologue mais les valeurs dont serait porteur ceux qui agissent, les acteurs sociaux.
- La rationalité de l'action.

C'est la somme des actions individuelles qui forment le tout.

Sous section 1: Le problème du rapport aux valeurs

Max Weber reste fidèle à la tradition positiviste. Il pensait que le sociologue, celui qui observe, doit avoir pour souci principal de taire ses inclinations personnelles, ses valeurs. Il doit étudier les faits sociaux sans porter des jugements de valeur.

En revanche, celui qui observe, le sociologue, doit s'intéresser, doit étudier, le rapport aux valeurs par différence, par comparaison. Le jugement de valeur est une opinion émise sur une attitude ou une situation en le « jugeant » en fonction de critères, éthiques, moraux ou normatifs.

En revanche, le rapport aux valeurs relève, dans la phraséologie et dans le projet scientifique de Weber, d'une tout autre catégorie. Il signifie, l'étude des motivations et des significations que les individus assignent à leurs actes. Ainsi, le rapport entre la signification donnée par l'acteur à son acte et l'action elle-même constitue l'objet de la sociologie compréhensive.

Comme dans le cadre de son projet construisant la méthode de l'idéal-type, Weber va établir deux règles pour cerner et analyser le rapport aux valeurs sous-jacentes aux actions des individus.:

- La reconstitution de la situation objective dans laquelle s'est inscrite l'action. C'est à dire que l'on va décrire, reconstituer un tableau.
- Comparer le sens donné par un individu à une action et le sens latent que peut déceler le sociologue.

1) La reconstitution de la séquence dans laquelle s'est inscrite l'action

Cette première phase consiste en une reconstitution de la généalogie de l'évènement afin de voir si dans l'enchevêtrement des faits, il y avait des éléments fortuits ou intentionnels, déclencheurs.

- Ainsi Max Weber donne un exemple: La révolte de Berlin de 1848. Il démontre que les évènements qui ont conduit à cette révolte ont été déclenché par deux coups de feu tirés accidentellement. Mais la situation politique, la situation de crise était telle que n'importe quel évènement aurait eu pour effet de déclencher une révolte. L'intérêt de cet exemple est de faire une distinction entre ce qui est redevable aux valeurs et ce qui relève d'une origine accidentelle.

2) Comparer le sens donné par un individu à une action par un entretien par Ex et le sens latent que peut reconstituer le sociologue

Le sociologue est un observateur qui doit, selon Weber, opérer ce qu'il appelle un détachement axiologique c'est à dire de taire ses préférences propres et ne pas laisser imprégner son travail par des considérations personnelles.

En revanche, le sociologue se doit d'adopter une attitude compréhensive des valeurs dont seraient porteurs les individus.

- Attitude compréhensive = le sociologue doit essayer de trouver la relation possible entre les valeurs de l'individu et les actions de celui-ci. Ainsi par exemple, le vote ou l'abstention en tant qu'action doit être relié à un rapport à l'action politique. Il faudra alors par une technique d'enquête essayer de cerner les motivations des individus et essayer de déduire de ces motivations leurs valeurs c'est à dire ce que les individus avancent comme cause explicative de leur comportement.

Les sciences sociales et de ce fait la science politique n'ont pas pour objectif de trancher la question des objectifs et des fins du politique (à quoi ça sert ?) . En revanche, leur objectif est de rendre apparent par des méthodes et des techniques les enchaînements et relations entre valeurs, faits et structures. A l'inverse de Marx, Weber n'établit pas une hiérarchie entre les valeurs, il pense que c'est la confrontation entre les valeurs qui explique l'avènement des structures politiques, leur apparition ou leur disparition.

Sous-section 2: Le problème de la rationalité de l'action

Quand on parle d'une rationalité de l'action en science politique, on désigne un type d'action où il est possible d'identifier les objectifs, une fin et des moyens. La sociologie de Weber se veut une sociologie avec une compréhension de l'action sociale. Comme dans le cas des formes de domination, Max Weber va utiliser la méthode de l'idéal type. Selon lui, comprendre une action sociale c'est s'engager à introduire une rationalité, un ordre dans l'enchevêtrement des actions individuelles. Contrairement à la sociologie de Marx, Weber affirme qu'il n'existe pas de théorie générale. Il faut introduire une rationalité relative dans l'ordre chaotique des actions sociales tout en respectant le détachement vis-à-vis de l'objet c'est à dire faire de telle sorte que les analyses du sociologue ne soient pas entachées de jugements de valeur. A partir de là, Weber va mettre en évidence 4 types d'actions qui selon lui résument en partie les partis politiques. L'action traditionnelle, affective, rationnelle en valeur et l'action rationnelle en finalité:

- L'action traditionnelle désigne un type de conduite machinale à travers laquelle l'individu se plie inconsciemment à des valeurs jugées évidentes. Ce type d'action n'est pas sans rappeler les rites et les actions coutumières qui prennent lace à l'intérieur de société ou de groupe ou il y a une forte référence à des conduites acceptées en tant que telle. Ceci ne veut pas dire

qu'il n'existe pas de règle mais que celles-ci ne découlent pas d'un système de référence normé et rationnel. Elles peuvent avoir pour origine des croyances mystiques ou religieuses. Il en va ainsi par exemple de l'allégeance à un ordre traditionnel ou l'acceptation d'une structure traditionnelle du pouvoir. Toutes les actions individuelles se réfèrent à un code de conduite accepté de façon inconditionnelle. Ce type d'action se retrouve dans les sociétés traditionnelles mais on les retrouve aussi dans certaines sociétés où le mode de domination est un mode légal rationnel. Il en va ainsi par exemple de la permanence de la référence à la religion dans un certain nombre de pays qui par ailleurs ont imposé un principe de séparation entre les Etats et l'Eglise. Les individus obéissent à un ordre politique mais motivent cette acceptation par un rapport à la religion. Ce type d'action imprègne surtout les sociétés où malgré l'existence d'un système légal rationnel le pouvoir des chefferies rationnelles reste reconnu et important. L'action traditionnelle peut être motivée par un ensemble d'interdit plus ou moins larges selon les sociétés. Certaines institutions qui relèvent de la tradition, de la coutume, guident les actions individuelles et expliquent jusqu'à un certain point le rapport au politique.

- L'action affective est marquée par la prédominance de l'instinct et de l'émotion ; elle se situe à la frontière du comportement psychotique et du comportement rationnel. L'action affective peut expliquer assez facilement les attitudes politiques ou l'évolution d'un vote quand surviennent des événements qui bien que n'ayant pas une valeur politique en soi peuvent changer la perception d'un électeur.
- L'action rationnelle en valeur elle est le fait d'individus s'inspirant de leur seule conviction personnelle et qui n'envisage pas les conséquences prévisibles de leurs actes. Contrairement à l'action affective, l'action rationnelle en valeur serait le fait d'individus isolés ou de groupes restreints. L'acteur s'intéresse au déroulement de son action et néglige les conséquences directes de son acte.
- L'action rationnelle en finalité elle est le fait d'individus qui sont capables de définir des objectifs et d'évaluer les moyens les plus adéquates et nécessaires à la réalisation de ces objectifs. A titre d'exemple, l'action rationnelle en finalité est le propre de toute organisation politique dont l'objectif est de concourir pour le pouvoir ou de participer à un projet politique. Dans ce type d'action, les individus se donnent un plan en deux temps, d'abord, la définition des objectifs à atteindre (ex: s'emparer du pouvoir)

Ici entre en jeu des considérations idéologiques propres au groupement en question. La deuxième étape est celle de la définition des moyens pour parvenir à la réalisation de l'objectif. Ici prévaut un calcul entre fin et moyen. Les deux dernières actions (en valeur et en finalité) peuvent être envisagées sous l'angle d'un rapport aux valeurs. Dans l'action rationnelle en valeur, l'acteur agit en fonction « d'une éthique » de conviction. En revanche, c'est « l'éthique de la responsabilité » qui fonde l'action rationnelle en finalité.

L'éthique de conviction s'attache uniquement aux fins tandis que l'éthique de la responsabilité analyse le rapport entre les fins et les moyens.

- Pour Weber, un acteur animé par une éthique de conviction serait vraisemblablement « un homme de principe animé par le sentiment d'obligation envers ce qu'il considère comme son devoir sans considération des conséquences que pourraient entraîner la réalisation de son idéal c'est le cas du pacifiste purement doctrinal qui réclame à tout prix la paix sans tenir compte des conséquences ni du rapport de force. Il s'agit donc d'une morale inconditionnelle du tout ou rien ».
- En revanche, le partisan de l'éthique de responsabilité tient compte du possible, évalue les moyens les plus appropriés pour atteindre la fin. Il est conscient de l'impact du but qu'il poursuit et de sa responsabilité à l'égard d'autrui.

Pour conclure sur ce chapitre, autant chez Weber que chez Marx, le sociologue se donne comme objectif de construire des méthodes c'est à dire des grilles d'analyse permanentes censées mettre en exergue les lois latentes qui gouvernent le social et le politique.

Cependant une différence fondamentale est à souligner entre Marx et Weber. Si le premier s'attache à construire une méthode générale, le second reste fidèle à ses convictions et à son objectif : celui de construire un cadre théorique, un tableau d'analyse pour réduire la complexité du réel même s'il pense qu'il n'existe pas et qu'il ne peut exister une théorie générale, en cela il reste fidèle aux enseignements de l'un de ses maîtres : Simmel.

3^e PARTIE : ANALYSE DES MODES D'INSTITUTION DU SOCIAL

Introduction:

Deux paradigmes (ensemble de méthode et de technique propres à un champ scientifique structurant la réflexion dans le cadre de ce champ scientifique et qui sont envisagées comme vraies jusqu'à ce que l'on démontre qu'ils sont partiels ou faux :Kuhn)

Ils s'affrontent dans la recherche d'une réponse satisfaisante à la question de l'origine du pouvoir.

- Il y a d'un côté, ceux qui sont les tenants de l'idée de contrainte et qui pensent que tout pouvoir ne peut se perpétuer qu'à condition d'exercer de façon continue et multiforme une contrainte sur les individus (on règne plus par la peur que par l'adhésion).
- Le deuxième courant du aux travaux de Weber s'inscrit dans la tradition de la sociologie compréhensive pour ses tenants, un pouvoir ne peut se perpétuer que dans la mesure où ils seraient capables d'insérer son action dans une relation ambivalente de domination et acceptation, adhésion à l'ordre politique.

Ces deux explications soulèvent néanmoins des critiques car elles ne fournissent pas une explication satisfaisante et définitive quand à la pérennité des régimes politiques.

Chapitre 1: la domination le pourquoi de la contrainte

Qu'est-ce qui fait que les individus obéissent à un pouvoir politique ?

Les analyses de Marx ont été centrées essentiellement sur la notion de domination. Le point de départ de l'analyse de Marx est l'hypothèse selon laquelle l'Etat n'est pas l'acteur d'une domination, il est surtout une sorte d'interface qui s'interpose entre une classe minoritaire qui mobilise l'ensemble des piliers du pouvoir et une classe dominée exclue de l'exercice du pouvoir. Max Weber centre quant à lui son analyse sur le rôle de l'Etat dans la diffusion d'un sentiment de confiance dans une population qui va ainsi accepter plus facilement un ordre politique et une domination.

Section 1 : la notion de domination dans les courants marxistes.

Il faut rappeler l'idée que « toute domination politique n'est qu'une domination économique », n'est pas une idée uniquement marxiste car on la retrouve chez Hobbes, Machiavel ou Platon qui à divers époques nous ont montré l'adéquation entre domination politique et économique c'est à dire le pouvoir des plus riches (plutocratie). Il faut remettre en perspective que leur objectif était une recherche du meilleur gouvernement possible mais ce n'était pas celui de Marx.

Ce dernier en donnant à la domination politique sa consistance économique et philosophique n'a pas approfondi la notion. En effet, au cours du premier tiers du XX^e siècle, l'analyse marxiste ne permettait plus d'expliquer le pourquoi de la pérennité des systèmes économiques et des systèmes de pouvoir « capitaliste ». Dès lors, la notion de contrainte devait être réécrite, reconstruite.

§1 : La contrainte manifeste

« Le système de domination actuel va s'effondrer car la domination exercée par les individus va atteindre un niveau insupportable économiquement. » mais quand ?

Marx et Engels ont situé la contrainte qui pèse sur les classes laborieuses dans l'ordre économique. Pour lui, l'Etat n'est qu'un instrument entre les mains de la classe dominante. Il ne situe pas les outils de la contrainte dans une institution particulière qui constitue l'instrument de la domination. Ceci explique aussi pourquoi Marx n'a pas mis en évidence une théorie de l'Etat, ce n'est que vers la fin de sa vie qu'il va poser les prémisses d'une théorie de l'Etat. Ce projet théorique sera achevé par Engels. Cette théorie s'articule autour de la notion de violence institutionnelle exercée par la classe dominante. Jusqu'à Marx, les analyses du rôle de l'Etat séparaient la description de sa structure institutionnelle des moyens d'actions institutionnels. On sépare aussi de l'exercice réel du pouvoir. L'exercice de Marx et Engels était une césure de ces formes d'analyses car leur objectif était de jeter de passerelles entre ces trois éléments que sont la structure, les institutions et les moyens d'action. Ce projet n'a pas été achevé, il va être repris par Lénine qui va fixer le cadre général. En quoi consiste le cadre conceptuel que construit Lénine.

1) le cadre conceptuel

Lénine va essayer de continuer le projet de Marx en essayant de construire une théorie de l'état autour de trois axes : l'origine, la nature et les moyens.

- L'origine est une question récurrente de la philosophie politique et la philosophie du droit. Engels s'est efforcé d'apporter une contribution dans son ouvrage « l'origine de l'Etat, de la famille et de la propriété ». Selon lui, l'Etat n'a pas toujours existé, son apparition est liée à la division progressive du travail et à l'appropriation privative des moyens de production. Selon Engels, l'Etat est dès sa naissance un outils garantissant la continuité de l'hégémonie de la classe dominante. Lénine va aller plus loin car il pense que la classe dominante n'est pas unifiée, il s'agit de segment pouvant avoir des intérêts différents. A ce titre, l'Etat a eu pour fonction essentielle la pacification des rapports entre groupes dominants. Qu'il s'agisse de Marx, Engels ou Lénine, la naissance de l'Etat à engendrer la naissance de la propriété privée.
- La nature de l'Etat, nous avons un apport substantiel de Lénine car pour lui l'Etat a une double nature. Une nature instrumentale et coercitive.
 - Instrumentale = Pour l'ensemble du courant Marxiste, l'Etat n'a aucune autonomie par rapport aux classes dominantes. Ceci se remarque à l'occasion de la mobilisation de la force publique dont l'objectif est d'arbitrer les conflits d'intérêt entre les masses laborieuses et les classes dominantes.
 - La nature coercitive = Lénine définit l'Etat comme un détachement d'hommes armés chargés de contenir la classe laborieuse.
- Les moyens de l'Etat sont de trois ordres : les moyens de pression physique, la bureaucratie et l'idéologie.
 - Les moyens de pression physique s'agit surtout de l'armée et la police. Ces institutions ont pour objectif de maintenir les choses en état.
 - La bureaucratie, il s'agit à la fois d'un processus et d'un moyen. Le processus consiste à ce que la bureaucratie illustre le long processus d'évolution capitaliste. Ce dernier a exigé la création de structures de plus en plus nombreuses dont l'objectif est de mieux contrôler la société et de perpétuer une domination. La bureaucratie apparaît alors comme une structure centralisée, hiérarchisée et ritualisée.
 - L'idéologie = pour Lénine l'idéologie est sans conteste le moyen le plus achevé des instruments d'actions de l'Etat capitaliste. Chaque classe dominante à chaque période de l'histoire humaine a contribué directement à la production des idéologies ou « a la production des illusions qui structurent les consciences collectives » selon Marx. Ainsi, « la religion est l'opium du peuple et l'expression de la misère. ». pour lui la séparation du pouvoir ou les élections ne sont que des illusions. Ces illusions permettent de perpétuer l'ordre politique.

2) L'application pratique

Chez Marx et plus encore chez Lénine, la théorie ne sert pas seulement à comprendre un ordre social. La théorie sert à transformer les consciences, il s'agit aussi d'un ressort de l'action « les idées deviennent des forces matérielles ». Par ailleurs, ils se sont donné pour objectif de construire un modèle de transformation des sociétés. Marx a été 'observateur de l'échec de la Commune de Paris et en a tiré un ensemble d'enseignement et construit donc un modèle révolutionnaire. Ainsi, en observant cette expérience, Marx a cru voir dans le caractère hétérogène des rangs des insurgés la source de l'échec. En même temps, Marx remarque que les insurgés n'avaient pas de plan de prise du pouvoir, ils avaient une tactique de terrain mais n'avaient pas assez clarifié leur projet révolutionnaire. L'absence de ce projet a lourdement handicapé cette expérience.

Tirant des enseignements de cette expérience, Marx et plus tard Lénine vont mettre sur pied une théorie de la guerre révolutionnaire sur trois étages.

D'abord, la prise violente du pouvoir, ensuite, l'instauration d'une dictature du prolétariat et enfin le dépérissement de l'Etat et l'instauration de la société communiste. L'objectif premier était de produire un modèle révolutionnaire universel. Au centre de ce modèle, on trouve un préalable, celui de la construction d'une conscience de classe chez les ouvriers non pas car c'était la classe la plus nombreuse mais car cette classe a en commun une identité faite de déracinement et de mauvaises conditions de vie, c'est ce qui explique pourquoi Marx et Engels n'accordaient qu'un intérêt marginal à la paysannerie.

Le décalage croissant entre la prédiction de la fin du capitalisme et sa réalité telle qu'elle émerge au début du XX^{ème} siècle, explique les tentatives de certains penseurs pour ajuster la théorie aux nouvelles données du capitalisme moderne. Est-ce que notre explication n'est-elle pas fautive et

comment rectifier le tir ?

Dès lors, la notion de contrainte va devenir le paradigme, la notion centrale permettant de renouveler, de réécrire non seulement l'histoire du capitalisme mais fournir une explication de la perpétuation du système.

Deux penseurs vont renouveler le legs marxiste:

- Antonio Gramsci (1891/1937)
- Louis Althusser (1918 – 1990)

Ils se rencontrent sur deux points: nécessité d'expliquer le capitalisme par la notion de contrainte et l'hégémonie. Mais ils se séparent sur un point, puisque Althusser pense que l'Etat capitaliste se distingue par la construction d'un appareil idéologique.

A) Le concept d'Hégémonie

A. Gramsci est parti d'une analyse, d'un bilan.

- Il a été un des premiers à affirmer que le modèle soviétique n'était pas exportable et que la théorie marxiste ne permettait pas la construction d'un cadre d'action politique sans recours à la violence.
- C'est aussi un des premiers à vouloir rompre avec la conception violente du changement.
- C'est le premier qui exprime la nécessité de construire un Etat interventionniste.

Cependant, analysant l'échec de la révolution en Allemagne après la 1ère guerre mondiale ainsi que l'échec en Hongrie, ces deux échecs vont convaincre qu'il faut reconstruire la théorie marxiste autour de 3 points:

- Il propose la réhabilitation du politique. Gramsci part d'un constat, d'une critique de la théorie marxiste: il pense que celle-ci confond évolution économique et évolution sociale. Il pense qu'il n'y a pas obligatoirement de correspondance entre évolution économique et évolution sociale. Un régime économique, un système économique peut commander, influencer les structures politiques mais ce n'est pas obligatoirement de façon direct et totale. Il démontre qu'il y a possibilité que les structures politiques évoluent vers plus de justice et plus de démocratie sans pour autant qu'il y ait une transformation économique. Donc, selon Gramsci, le politique peut avoir une certaine autonomie par rapport à l'ordre économique.
- La réhabilitation de l'Etat. C'est l'apport le plus substantiel, le plus fort d'A. Gramsci. Pour lui l'Etat n'est ni l'abstraction libérale, ni l'entité instrumentalisée par l'ordre économique tel que le marxisme orthodoxe essaie de le démontrer. Gramsci démontre que l'Etat au delà de sa structure est un outils de domination: C'est-à-dire un moyen mis en place, construit pour amener les individus à respecter des règles de comportement. L'Etat est aussi selon lui un outils d'hégémonie, c'est-à-dire, un ensemble de structures dont l'objectif est la réalisation d'une société ainsi que le maintien de sa cohésion. Observant le cas des Etats dont il était le contemporain, Gramsci pense que cette hégémonie ne s'exerce pas obligatoirement par la force. Il démontre que la force de l'Etat capitaliste se situe selon lui dans sa capacité de conviction et de mobilisation des masses, notamment dans le cadre d'une participation au débat politique.
- La réhabilitation de l'idéologie. Si l'Etat est à la fois moyen d'exercice de la coercition et moyen de la cohésion sociale. S'il est fondé à la fois sur la peur et sur la conviction, cette ambivalence n'est pas sans influence sur son organisation. Pour Gramsci, cette ambivalence se reflète dans les moyens et dans les institutions.
 - On aura ainsi, d'un côté les moyens de la domination ce que Gramsci appel « la société politique » Armée, police, bureaucratie.
 - D'autre part les moyens de la persuasion, ce que Gramsci appel « la société civile » Parlements, syndicats, partis politiques et l'ensemble du tissu associatif.

Ces deux ordres ne peuvent exister en l'absence d'une idéologie. Celle-ci exalte un certain ordre et promet en même temps un type de société, mobilise les individus autour d'un idéal, autour d'images et construit une mémoire collective. C'est ce cadre qui oriente significativement le comportement politique des personnes, des individus. Gramsci remarque qu'à un très haut niveau du développement du capitalisme, correspond une société civile très dense où l'Etat crée et organise un ensemble de structures chargées de régler les conflits qui surgissent entre les groupes, les individus et les intérêts.

Cette triple réhabilitation, amène Gramsci à poser la question de la stratégie de conquête du pouvoir et du changement du système. Dans le marxisme orthodoxe, ce changement ne peut-être que violent. Or, Gramsci remarque que ces transformations tardent à venir dans des pays qui auraient du basculer. Il en tire la conclusion selon laquelle, si dans la société civile se situe les leviers de persuasions nécessaires aux changements de mentalité, il faut alors investir, infiltrer les lieux où se produit l'idéologie, c'est à dire la presse, la radio, les lieux d'enseignements. Cette tactique est à l'opposée de ce que prônait le marxisme orthodoxe C'est-à-dire le coup de force et la prise de pouvoir par une minorité.

B) le concept d'appareil idéologique d'Etat

Si Gramsci s'est donné pour objectif l'explication des difficultés de l'avènement de la révolution (sens marxiste), Althusser, quant à lui, s'est posé la question de la rénovation du socialisme dans l'après 2^{ème} guerre mondiale. L'objectif d'Althusser est bien particulier.

Il réfléchit sur le cas des partis communistes en Europe occidentale en se posant la question de leur devenir et surtout, il a essayé de réfléchir sur leur difficulté et sur la perte de sens de leur idéologie. Althusser est dans un contexte d'une société apaisée, où les individus voient leurs niveaux de vie augmenter.

Il se pose la question de l'idéologie des partis communistes, de leurs difficulté, face à une perte de sens.

Le point de départ est le même que celui de Gramsci, il va essayer de relire l'oeuvre de Marx, essayer de remédier à ses faiblesses pour fournir une réponse à la perte de sens idéologique. Comme Gramsci, il va réfléchir sur l'Etat. Mais contrairement à Gramsci, Althusser ne rompt pas avec l'idée selon laquelle l'Etat serait l'instrument entre les mains de la classe dominante. Il concède que cet Etat dispose d'une relative autonomie par rapport au système économique. Il démontre par ailleurs, que cette autonomie est de plus en plus grande, de plus en plus large, à mesure que le développement économique s'accélère.

Il va prendre appuie sur les concepts de domination et d'hégémonie développés par Gramsci.

Gramsci démontre que l'Etat capitaliste moderne fonctionne à l'adhésion mais aussi à la coercition. Althusser modère cette ambivalence. Il démontre que l'Etat moderne fonctionne plus à l'idéologie qu'à la violence, il fonctionne plus à l'adhésion qu'à la coercition. Contrairement à Gramsci, Althusser pense que l'Etat moderne exerce son hégémonie dans des lieux où se construit la conscience politique, c'est-à-dire l'école et tous les autres lieux de reproduction du système. Cette idée de localiser dans l'école les mécanismes de reproduction de la société va être développée analyser, développer avec précision par Pierre Bourdieu à travers une notion qu'il appelle la contrainte intériorisée.

C) La contrainte intériorisée: l'apport de Pierre Bourdieu.

Pierre Bourdieu reconnaît à Gramsci et Althusser la primauté dans la découverte de la fonction de coercition et la fonction d'hégémonie. Il pense cependant que ces fonctions ne sont pas figées, elles évoluent. Il pense que les fonctions de domination, de contrainte, dans les systèmes politiques dont il était le contemporain sont plus diffuses, plus indirectes, très rarement physiques. Il pense que la structure sociale pousse les individus à intérioriser la contrainte.

- Structuration de l'espace social propice à la contrainte intériorisée

P. Bourdieu pense que l'espace social est traversé par un clivage fondamental. Il y'a les dominés d'un côté et les dominants de l'autre. Ces deux catégories ne sont pas homogènes. Dans les deux camps il y a des clivages et une hiérarchie. L'ensemble du champ social: éducation, culture, religion- est marqué par ce clivage dominants/dominés.

L'espace social est marqué par une circulation de flux que P. Bourdieu appelle des « capitaux ». Il peut s'agir de symboles, de titres universitaires ou culturels, de titres politiques. L'accès à ces symboles est foncièrement inégalitaire et il reproduit le schéma binaire dominant/dominés. Chaque champ particulier est investi par une classe dominante spécifique qui s'approprie le champ en question et produit des valeurs et qui va adapter ce champ à sa stratégie propre. L'accès à un certain nombre de domaines est structuré selon une logique de dominés dominants.

- Les mécanismes de la violence symbolique

La recherche sur les mécanismes de la violence symbolique est sans doute la principale innovation de la sociologie de P. Bourdieu. Il pense que cette domination n'est pas uniquement physique ou économique, elle s'exerce de façon complexe.

Il s'agit d'une violence symbolique qu'on peut saisir, visualiser à travers un certain nombre de

comportements. P. Bourdieu démontre que les fractions dominantes s'efforcent d'imposer soit au niveau de la société globale, soit au niveau de chaque champ particulier les normes et les conduites qui seront tenues pour légitime par les autres agents sociaux et qui façonnent significativement le vie et la conduite des autres agents sociaux.

- **Ex:** Dans le monde la culture, les classes dominantes iront particulièrement à l'opéra. Pour les classes dominées cela deviendrait des standards. C'est ainsi que le système se reproduit.

Cette prétention à la légitimité des croyances et des pratiques s'exerce dans tous les champs de la vie sociale. Non seulement dans le cadre de l'activité politique mais aussi des comportements plus communs comme les modes vestimentaires, les goûts culinaires ou les loisirs. La course derrière ce type de symbole est la trame d'une forme de domination et d'acceptation des normes des dominants.

D'autre part, il s'agit d'une violence socialement acceptée car le fait d'adhérer à des pratiques prédéfinies par d'autres ne laisse pas l'impression de subir une contrainte. Cette violence est « naturalisée » car ces croyances et les conduites sont perçues comme légitime. Il s'agit ensuite d'une violence intériorisée dans la mesure où chaque agent social en raison de sa position participe à son insu à des pratiques qui ressortent en fait de la contrainte. Pour P. Bourdieu, ces pratiques individuelles sont réglées selon des principes qui pour l'essentiel échappent à l'entendement particulier des individus. Ces pratiques restent en dehors de la sphère d'intervention des institutions. L'ensemble de ces pratiques ressortent directement de ce P. Bourdieu appelait les « habitus », c'est à dire, « un ensemble de dispositions intériorisées, une matrice structurée de perception et d'attitude que tout individu possède et qui se modèle en fonction de l'appartenance à un espace social particulier. L'habitus oriente l'individu dans l'espace social, règle ses choix, ses goûts, ses attitudes jusqu'à ses opinions politiques ».

Selon P. Bourdieu, les classes sociales se rangeraient dans des catégories particulières. Leurs habitus particuliers les amènent à développer des stratégies inconscientes soit de retrait, soit de mimétisme soit de résignation.

- Stratégies de retrait: les classes dominées éprouvent généralement un sentiment d'indignité à l'égard des produits définis comme légitimes. C'est ainsi que P. Bourdieu explique l'abstention politique qui est selon lui symptomatique d'une intériorisation des compétences.
- Stratégies de mimétisme: les classes populaires se contentent souvent d'imiter les habitus des classes supérieures ou de se donner des habitus comparables. **Ex:** La notion de vacance et la concomitance des périodes et des lieux.
- Stratégies de résignation: les classes populaires seraient plus prompts à se résigner à leurs statuts à leur sorts. Il s'agit là d'une « position d'aliénation absolue » qui ne se retrouve pas dans les franges intermédiaires de la société mais dans les classes populaires.

Chapitre 2: La démocratie

La question de la démocratie a été et reste largement la question centrale de l'étude du politique elle pose à la science politique deux questions fondamentales :

- La première est d'ordre normatif c'est à dire quels sont les critères par lesquels on peut constater le caractère démocratique c'est à dire les procédures de gouvernement.
- La seconde renvoie à la nature, la qualité des régimes politiques c'est de savoir qu'est ce qu'un gouvernement démocratique ? Elle renvoie aux pratiques et pour cela il faut étudier historiquement les différentes formes de gouvernement.

Pour répondre à la première question, il faut commencer par définir ce qu'est la démocratie. Il nous faudra aussi s'attacher à montrer combien cette notion constitue à la fois un idéal insaisissable et mouvant mais aussi un mode de gouvernement qu'on peut saisir à travers un certain nombre de critères comme la participation du citoyen à la décisions et aux modes de dévolution du pouvoir mais aussi à travers les modes de résolutions et d'exposé des grandes controverses qui animent la scène politique. Si la démocratie à cette substance la politique qui est un domaine très riche de controverse lui fournit alors une illustration et un cadre d'exercice.

Définition provisoire de la démocratie :

Si on prend le sens commun, la démocratie est tout régime dans lequel le peuple peut s'administrer et se gouverner. Divers écrits présentent les cités grecques antiques comme le lieu où serait apparu les prémisses de la démocratie. Ceci est partiellement vrai car en effet, ces cités-Etats étaient fondées sur la participation des citoyens au pouvoir mais cette participation était restreinte à une certaine partie de la population c'est à dire ceux qui étaient libres, aux hommes, et vrais citoyens de la cité. La connotation actuelle donne au mot un double sens il s'agit d'abord d'un idéal. Il s'agit aussi d'un mode de gouvernement qui supporte différentes variantes.

Section 1 : L'idée et l'idéal

Le terme démocratie souffre d'un excès de signification. Cette prolifération des sens provient essentiellement du fait que la démocratie a été considérée à la fois comme la manière d'être des institutions et comme une exigence morale. Cette exigence n'est définissable que par rapport à un idéal, une situation vers laquelle doivent évoluer, cheminer les régimes, les structures institutionnelles et la situation des individus. La démocratie n'est donc saisissable qu'à travers l'écart qui sépare une situation actuelle et immédiate et un idéal, une forme rêvée. De fait, si on dresse l'historique du terme dans ses usages a varié en fonction des lieux, des situations et des époques. Il en résulte donc une évolution parallèle de la démocratie comme mode de gouvernement.

Sous-section 1 : La démocratie comme exigence

Dans l'évolution de l'idée démocratique on peut repérer trois époques.

- La démocratie a d'abord été considérée comme un moyen de liberté et c'est ainsi qu'elle sera introduite dans les institutions sous sa force exclusivement politique.
- Elle a ensuite été considérée comme un instrument de justice entraînant de profondes réformes notamment à travers la mise en place d'outils d'institutions pour enraciner de nouveaux droits qui relèvent de ce qu'on a appelé la dynamique économique et sociale. (jusqu'en 58)
- L'étape actuelle concerne les sociétés hautement développées ou les institutions créées et mises en place sont censées permettre un plus grand contrôle de la collectivité non seulement sur le pouvoir politique mais aussi sur l'économie.

Le passage de la démocratie instrument de liberté (1^{ère} époque) à la démocratie comme outils de socialisation de la prospérité n'a été possible que dans un certain nombre de pays et dans des zones bien délimitées. Il en est de même pour la mise en œuvre et l'exercice de droit de 3^{ème} génération actuelle.

a) La démocratie comme instrument de liberté.

La définition de la démocratie comme un gouvernement du peuple par le peuple est simpliste mais qui permet de caractériser ce qui n'est pas démocratique. Tout pouvoir qui ne procède pas du peuple n'est pas démocratique ! Dès lors, la démocratie est tout d'abord un système de gouvernement qui doit inclure la multitude, le peuple dans l'exercice du pouvoir. Se pose alors une question fondamentale : comment garantir la participation de tous à l'exercice du pouvoir ? Très tôt on se rend compte que la participation du plus grand nombre n'était pas possible voire pas souhaitable. Montesquieu envisage la séparation des pouvoirs afin de limiter le nombre de participants. Par ailleurs, si le critère ultime d'un pouvoir démocratique est d'être représentatif on dira alors que l'acceptation de la coercition et de la domination ne serait possible que dans un système où les individus ont délégué à un pouvoir politique la possibilité de gérer la violence et de leur garantir leur sécurité et leur liberté. Il s'agit donc d'un contrat au sens de Rousseau mais qu'on retrouve aussi chez Hobbes.

L'autre critère décisif est celui de la délégation par les individus d'une possibilité d'exercice de la violence légitime par le biais d'un mandat ou d'une représentation. Cette dernière respecte et garantit la liberté des individus, soumet l'autorité au droit et n'accorde ce mandat que de façon momentanée et précaire. Si la liberté des individus est en principe illimitée et absolue, le principe de représentation, la délégation tend à la limiter. Donc, l'idée de liberté qui a inspiré la démocratie est en principe illimitée. Celle de la liberté de tout être humain grâce à laquelle il peut assumer son destin. C'est ainsi que la philosophie politique du XVIII^{ème} et du XIX^{ème} siècle a établi un lien, une relation entre liberté d'un côté et démocratie de l'autre.

Dans cette perspective, la liberté se traduit par l'absence de contrainte et par le sentiment d'une

indépendance tant physique que spirituelle. Il s'agit donc d'une liberté-autonomie qui est menacée à tout instant par l'arbitraire du pouvoir politique. C'est sous cet angle qu'on peut lire à la fois Voltaire et Rousseau. Pour l'exercer, pour la protéger, il faut construire un cadre qui permet à la fois de limiter le pouvoir des gouvernants et qui garantit aussi, en même temps à chacun la protection et la ou les libertés fondamentales. Cette liberté autonomie aura donc besoin de moyens qui permettent à chacun le libre exercice des droits politiques: on passe donc à une liberté participation.

Autrement dit la notion première liberté-autonomie est une garantie absolue, fondatrice des libertés fondamentales; la deuxième, la liberté-participation n'était pas présente dans toutes les constitutions, elle est fondatrice de la démocratie politique. On glisse du principe à la modalité.

La liberté-participation n'est pas une fin en soi, elle n'est qu'une modalité particulière qui rend opérationnel un statut particulier. C'est cette liberté-participation qui rend possible la protection de la première (la liberté-autonomie).

De la Réforme (fin du XV^{ème} et seconde moitié du XVI^{ème} siècle), sous l'impulsion de Martin Luther jusqu'au XVIII^{ème} siècle, l'idée de liberté a été lente à s'imposer. Ce mouvement philosophique trouve illustration et aboutissement dans la déclaration des droits de l'homme de 1789. Ce texte, enracine les droits qu'il proclame dans la liberté inhérente à la nature humaine. C'est en ce sens qu'il faut comprendre « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit ».

Pour souligner que la meilleure protection de la liberté est l'égalité devant l'exercice de l'autorité, la déclaration met en lien liberté et égalité. Entendu comme instrument de liberté, la démocratie apparaît alors comme inséparable de la philosophie libérale. Cette dernière, présuppose, postule, que l'individu dispose de droits naturels. Il lui appartient de les réaliser, de les protéger et de les exercer. De fait, tout le système politique doit être aménagé de telle sorte que l'individu se voit reconnaître des droits et dispose de garanties d'exercice de ses libertés. Il faut donc limiter le pouvoir.

- Le droit politique prend ainsi appui sur la liberté individuelle, il ne se justifie que par elle et n'a d'autre objet que de la garantir.
- La liberté politique est subordonnée à la liberté individuelle et civile. C'est celle-ci qui se trouve à la base de la première conception de la démocratie politique.

B) La démocratie comme instrument de justice

La conception de la liberté dans la philosophie politique de la révolution française est libérale dans la mesure où elle considère que les libertés individuelles sont inscrites dans les facultés naturelles de chacun. Selon cette conception, il faut que le pouvoir politique s'abstienne de dresser des obstacles devant les libertés individuelles et surtout devant les libertés économiques considérées comme la première des libertés. Or, l'évolution sociale, fit apparaître presque aussitôt, que même proclamée solennellement, même consacrée constitutionnellement, une liberté ne peut être équitablement exercée par tous. On s'aperçoit que la conception libérale de la liberté ne garantissait pas obligatoirement l'égalité de tous.

Tout au long du 19^{ème} siècle, on s'aperçoit qu'il y a une inégalité de fortune, des inégalités économiques qui rendent impossible l'exercice des libertés politiques. C'est ce constat qui va fonder une nouvelle conception de la liberté de la démocratie, qui part de l'idée selon laquelle: toute dépendance économique constitue un obstacle devant l'exercice des libertés politiques. On passe alors d'une démocratie-participation à une démocratie économique et sociale. Si la première est fondée sur l'idée, la notion d'égalité, la deuxième se construit autour de la notion de justice.

La démocratie comme instrument de justice sociale visait à affranchir l'individu de l'ensemble des contraintes économiques qui l'opprime. Dès lors, l'instauration d'une justice sociale, d'une égalité sociale, devient un objectif politique. La démocratie ne vise plus alors la limitation du pouvoir et la participation des individus, elle vise la libération de l'homme de toutes les contraintes qui pèsent sur son épanouissement. L'exemple type est l'inscription dans le préambule de la constitution de 1946 du droit au travail et à l'assistance.

A partir de là, les droits ne sont plus seulement des prérogatives reconnues aux individus mais deviennent des créances de l'individu sur la société. Ce double caractère du droit donne à la

démocratie une dynamique à laquelle elle ne pouvait prétendre lorsque son objectif était exclusivement politique. Dès lors, se trouve inscrite dans les constitutions un certain nombre d'obligation de protection des droits mais aussi un certain nombre d'objectif d'équité et de justice sociale. C'est cet ensemble de droit qui forme le socle de ce que l'on a appelé l'Etat providence.

Cette transformation, était déjà dans les idées, dès la fin du XVIII^{ème} siècle. Ainsi, l'Art. 21 de la déclaration des droits de 1793, proclamait ceci:

« Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit subsistance aux citoyens malheureux soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de

travailler. »

Sous-section 2: La démocratie comme mode de gouvernement

La déclaration des droits en Angleterre, la déclaration d'indépendance américaine, les textes révolutionnaires français, ont eu un impact institutionnel profond. Il s'agit essentiellement d'une mise en application de solutions institutionnelle autour d'une double séparation.

- Une séparation des pouvoirs
- Une séparation entre la fonction du prince et la personne

Ces textes et ces pratiques ont permis la construction d'État constitutionnel. Le premier versant, c'est-à-dire la séparation des pouvoirs a apporté une sécurité juridique collective. Le deuxième a permis au politique de construire une sécurité en soumettant les pouvoirs au contrôle du droit.

1) La sécurité collective

La notion de séparation des pouvoirs est très connue. En revanche, les débats en science politique autour de la séparation entre la fonction et la personne du titulaire de la charge est peu analysée, peu connue.

La séparation des pouvoirs

Toute la démarche de Montesquieu en matière d'organisation politique visait à critiquer le système monarchique absolutiste. Son objectif était de construire un état de droit doté d'une séparation des pouvoirs. L'apport initial de Montesquieu a été de réfléchir sur la nature des régimes. Il en fournit d'ailleurs une typologie. Etudiant de près la nature des lois, il en conclut que celles-ci n'étaient ni naturelles, ni diverses. Montesquieu considérait que les lois étaient changeantes et arbitraires. Selon lui, ces lois renferment un principe d'organisation des sociétés. Un principe nécessaire pour éviter tout absolutisme. Ainsi dans son ouvrage, *l'esprit des lois* (1748), Montesquieu considère les lois comme « des principes qui permettent cette tranquillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun a de sa sûreté ». Montesquieu distingue la liberté de l'indépendance. La liberté civile ou politique est selon lui un droit. Celui de pouvoir faire tout ce que les lois permettent: « la liberté politique ne consiste point à faire ce que l'on veut dans un Etat, c'est-à-dire dans une société où il y a des lois, la liberté ne peut consister qu'à pouvoir faire ce que l'on doit vouloir, et à n'être point contraint de faire ce que l'on ne doit pas vouloir. La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent ». Ce qui est totalement différent de dire que la liberté est absolue.

En revanche, l'indépendance se caractérise selon lui par le fait de pouvoir faire tout ce que l'on veut. Chez Montesquieu, le concept fondamental n'est pas l'indépendance mais la liberté car celle-ci est inséparable de ce qu'il appelle « la sécurité juridique ». Il réfute l'indépendance absolue au profit de la liberté. Pour garantir cette « sécurité juridique », Montesquieu préconise une stricte séparation des pouvoirs. Dans *L'esprit des lois*, cette séparation est minimale et ne signifie en aucun cas, « spécialisation des structures »: l'essentielle de la réflexion est étayée par une démonstration construite autour d'exemples et notamment l'exemple du régime politique britannique auquel Montesquieu reconnaît des avantages mais, qui à ses yeux ne constituait pas un gouvernement viable.

Contrairement à une idée répandue, Montesquieu n'est pas le précurseur de l'idée de séparation des pouvoirs. On la retrouve chez John Locke chez lequel Montesquieu va chercher une grande partie de son raisonnement. L'apport de Montesquieu a été de donner à la notion de séparation des pouvoirs, une portée générale. C'est en cela que Montesquieu a pu inspirer les constitutions américaines et plus tard les constituants français.

La traduction institutionnelle de cette vision a été de constater l'existence de trois pôles: exécutif, législatif et judiciaire.

Les relations entre ces trois pôles doivent être limitées et codifiées afin que chaque pouvoir ne peut investir le domaine de l'autre. Ce souci de l'équilibre et de la représentation traduit dans la constitution américaine fait dire à Madison ceci: L'objectif était d'opposer l'ambition à « l'ambition et attacher l'intérêt de l'homme aux attributions constitutionnelles de la place. Il s'agit de suppléer par l'opposition et la rivalité des intérêts à l'absence des sentiments meilleurs. »

Les constituants français ont repris à leur compte l'idée de séparation des pouvoirs. Art 16 déclaration des droits: « toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminés n'a point de constitution ».

Contrairement aux constituants américains, les constituants français ont vu dans la séparation des pouvoirs une règle qui doit régir le système constitutionnel. Alors que les américains l'ont envisagé comme garantie ultime protégeant la collectivité contre tout pouvoir envahissant.

La différence fondamentale entre la variante française et la variante américaine s'explique par

l'absence de précision dans le texte de Montesquieu. Ce dernier, en énonçant que les principes de séparation restent la garantie contre tout abus. Il affirme que la fonction législative devait être en principe exercée par le peuple mais il nuance sa recommandation en introduisant une doute sur la possibilité d'une traduction institutionnelle de ce principe.

D'ailleurs, dans les grands États il est difficile de faire participer le peuple, la représentation constitue alors la seule modalité pratique réellement visible. La séparation des pouvoirs et le principe de représentation ont constitué et constituent toujours les deux modalités de traduction institutionnelle de la démocratie comme mode de gouvernement. Mais dans l'esprit de Montesquieu cette séparation n'avait comme objectif que la possibilité de pérenniser l'ordre en place.

On peut dire que certains constituants n'envisageaient la séparation des pouvoirs que comme un moyen de contrôle de la participation du peuple aux affaires.

Il ne s'agissait pas d'élargir le cadre d'exercice du pouvoir au peuple, il fallait limiter l'accès à ce pouvoir. Cf. L'abbé Sèyes, *qu'est ce que le Tiers-État ?* PUF, 1983

La séparation entre la fonction et la personne du titulaire de la charge

Là aussi se mêlent des considérations d'ordre juridique et des considérations d'ordre politique. Cette séparation marque le passage vers une forme démocratique du pouvoir basée sur la distance entre le titulaire de la charge et la fonction qu'il exerce. Dès la première constitution, la césure révolutionnaire a été l'occasion d'une dépersonnalisation du pouvoir. Mais c'est pendant la troisième république, que le mouvement va s'accroître, s'accélérer. Ce régime, le plus long que la France a connu jusqu'alors a été une longue période de dépersonnalisation du pouvoir. Ainsi dans son histoire des idées politiques, M. Prélot a écrit que « la troisième république fut une époque de dépersonnalisation du pouvoir, délibérément recherchée et pratiquement obtenue. » Crise du 16 mai 1877 où le Maréchal de Mac Mahon pensait pouvoir contourner les lois constitutionnelles en essayant de dissoudre une assemblée qui ne lui était pas favorable. Plus tard, Grévy aura une influence considérable quant à la dépersonnalisation du pouvoir: « un président doit se soumettre et se démettre ». Il en sera de même pour la IV^{ème} république.

Ce qu'on désigne par séparation entre fonction et personne titulaire de la charge est un long processus fondamental dans la démocratie politique, par lequel les fonctions politiques sont rationalisées, désincarnées et soumises à un ensemble de règles stables qui fixe les prérogatives, les modalités de cessation des fonctions et éventuellement, les sanctions en cas de manquement aux charges ou de démission de la charge. Dès lors, l'apparition d'un statut du gouvernant constitue aussi un des critères décisifs de la démocratie comme mode de gouvernement.

Cependant, quand on parle de séparation entre la personne et la charge, on vise essentiellement le pouvoir personnel à nuancer avec la notion de pouvoir personnalisé, c'est-à-dire, une ritualisation un style individuel mais borné et limité par le droit, ce que l'on pourrait appeler le style de gouvernement mais pas un pouvoir personnel.

La démocratie, est une idée et un idéal. Elle présente des aspects contradictoires. L'imprécision de la notion explique ces contradictions. Et c'est justement celles-ci qui ont permis la mise en place des différentes variantes.

Section 2 : Les variantes possibles

On peut dire jusqu'au début du XX^{ème} siècle et plus spécifiquement jusqu'au début des années 50, il n'était entendu qu'une seule conception de la démocratie, celle de la démocratie libérale.

Cette conception part d'un postulat selon lequel la démocratie est bien plus qu'un mode de gouvernement, c'est un type de société dans lequel les individus s'expriment et se déterminent le plus librement possible. C'est une idée ambiguë car en effet: Libre détermination de chacun ceci reviendrait à dire qu'il y a une pluralité de conceptions et une multiplicité des voix.

- Dans une conception plus restreinte la démocratie signifie la liberté laissée à un groupe de choisir le mode de gouvernement et le type d'institution par lequel il souhaite être administré et gouverné.
- Enfin, dans une conception plus récente, la démocratie ne signifie pas uniquement une libre détermination. Cela signifie d'abord la création d'un système plus juste, plus équitable. Cette dernière conception se veut l'antithèse de la conception plus ancienne, libérale.

Sous-section 1: la démocratie libérale

L'expression « démocratie libérale » vise deux périodes différentes séparées par un long laps de temps.

- Il y a d'une part la période de la démocratie classique: celle qui correspond le mieux aux

principes tels qu'ils ont été défini.

- La deuxième conception correspond à une époque plus récente, actuelle où la notion de démocratie est traduite institutionnellement et où les objectifs sont plus liés à la réalisation d'une justice économique et sociale.

La première période correspond à la démocratie politique. La deuxième correspond à une démocratie économique et sociale qui émerge au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

1) La démocratie politique: XVIII^{ème} siècle.

Si le rattachement philosophique fait remonter la démocratie politique aux philosophes grecs, cependant les traits et les procédés de la démocratie classique/politique sont plutôt la résultante d'un mouvement intellectuel qui démarre au XVIII^{ème} siècle.

A) Les traits fondamentaux

Deux traits:

- La croyance en la liberté fondamentale et naturelle de l'homme. Il s'agit là d'une conception et d'une stricte application des idées de Rousseau et de nombre de philosophes du XVIII^{ème} siècle : Idée d'un homme qui serait « bon par nature et que c'est la société qui le corrompt ». J-J Rousseau croit en cette bonté originelle de l'homme et en sa liberté fondamentale et naturelle. Il propose, d'aménager la société de telle sorte que cette liberté puisse être préservée et mise en valeur. Cette idée constitue le fil conducteur de l'œuvre de Rousseau dont la traduction pratique a été son ouvrage du *contrat social*. Rousseau a été fidèle aux conceptions philosophiques du 17^{ème} siècle et notamment il était méfiant vis à vis de l'Etat et du droit. Pour lui, les deux constituent un joug et une forme d'oppression. Dès lors pour préserver la liberté des individus, il faut contractualiser la relation entre l'Etat et l'individu. Il faut qu'en même temps, il existe un corps de normes, un droit qui puisse à la fois préserver les droits fondamentaux des individus et aussi la liberté naturelle des individus. Le souci de Rousseau était de préserver la liberté des individus tout en évitant l'anarchie. Dès lors, la solution d'un contrat social apparaît comme une formule permettant à chacun de se dessaisir d'une partie de sa liberté mais en contre-partie, de bénéficier d'une protection de l'Etat, du droit. Ainsi, le droit va définir un nouveau lien politique (citoyenneté, égalité, participation). Ce droit encadre en même temps, l'exercice du pouvoir et garantit les libertés individuelles. C'est une des conceptions qui sera avancée au lendemain de la révolution française. C'est par exemple, dans la constitution de l'An I (1793) que s'exprime cette conception rousseauiste du droit et de la démocratie. C'est cette même conception qu'on retrouve tout au long du XIX^{ème} siècle, au fil des luttes contre la résurgence de l'absolutisme. C'est à partir de cette conception que sera forgée la notion d'Etat de droit. Dès lors, la croyance en la liberté fondamentale de l'homme va se traduire par une limitation des pouvoirs, par la protection des libertés, par la consultation et le suffrage universel, par la séparation des pouvoirs.
- Le centre de toute réflexion politique: l'individu. Pour la philosophie politique libérale, l'individu est le centre de toute réflexion. Tout est pensé en fonction de l'individu, tout se ramène vers lui. Dans la doctrine libérale qui s'élabore à la fin du XVIII^{ème} siècle, l'individu est le seul sujet de connaissance. Au cœur de la doctrine libérale, on trouve à chaque fois deux postulats de base :
 - Mettre en valeur l'individu et le considérer comme valeur première et suprême.
 - La condamnation de tout ce qui peut paraître, ce qui peut s'apparenter à une atteinte de la liberté de l'individu.

Dès lors cette philosophie libérale, exprime une méfiance vis à vis du groupe car ce dernier contraint l'individu. L'amène à abandonner ce qui le singularise, ce qui le distingue, à savoir sa liberté naturelle. Lorsque cette conception a prévalu pendant la période révolutionnaire en France, elle s'est traduite par un ensemble de textes qui ont amené la dissolution des groupements des corporations et de toutes les structures qui ne permettaient pas la naturelle expression de la liberté individuelle. C'est au nom de ce même principe que la philosophie libérale a condamné le tournant « plus collectif » qu'a pris la révolution, notamment à partir de 1792. D'une manière générale, la philosophie politique libérale refuse la notion de valeur collective: pour elle, le groupe n'est pas déterminant, l'individu garde une partie de son libre arbitre.

B/ les procédés de la démocratie politique

La démocratie libérale s'exprime par un ensemble de procédés qu'on peut considérer comme une application des principes de la philosophie libérale:

- **Le droit au suffrage.** Il constitue le moyen pour l'individu de participer à l'exercice du pouvoir. Il peut s'agir d'une participation directe à travers les référendums ou indirecte par le biais de représentations. Dans la conception libérale, le suffrage doit être universel : il implique un certain nombre de conséquences et notamment la règle de la majorité. En effet, il est impossible de construire pour chaque question, une unanimité, une majorité. Dès lors, une règle de la majorité simple ou qualifiée devient le meilleur moyen pour traduire en décision les vœux de la collectivité. La recherche de l'unanimité a suscité la méfiance des philosophes, des penseurs. Ainsi Rousseau dans le contrat social exprimait ainsi cette méfiance « A prendre le terme unanimité dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritables démocraties et n'en existera jamais. Si il y avait un peuple de dieux, il se gouverneraient démocratiquement, mais un gouvernement si parfait ne convient pas aux hommes. », *le contrat social*. Cette loi de la majorité a aussi pour conséquence : la minorité doit accepter les choix décidés par la majorité, mais corrélativement la minorité doit être respectée.
- **La séparation des pouvoirs.** Il s'agit là d'une mise en application d'un principe mis en évidence par Montesquieu qui dit ceci : « [...] c'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser, il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites. Qui le dirait ! La vertu même a besoin de limites. Il faut par la disposition des choses que le pouvoir arrête le pouvoir. » . Cela suppose donc que si l'on veut se prémunir contre les abus possibles, il faut non pas concentrer le pouvoir mais le diviser, le séparer entre différentes institutions et organes. Il faut non seulement que ce pouvoir soit réparti mais il faut qu'il y ait un équilibre entre les différentes institutions.
- **Le pluricamérisme.** Au cours du XIX^{ème} siècle la création de différentes chambres résultait d'une volonté d'introduction d'une forme de limitation des pouvoirs à l'intérieur du législatif. Ainsi, le bicamérisme correspondait à une conception propre, non pas comme un corps unique mais pas un assemblage de segments et de groupes. C'est aussi une conception selon laquelle la chambre haute représentait des intérêts et des segments de la société qui appartenait aux anciennes classes du pouvoir. En revanche, les chambres basses plus larges étaient censées représenter un courant plus libéral et représenter donc les couches plus populaires. Cette logique de représentation est certes aujourd'hui dépassée comme l'atteste les débats autour des statuts des chambres hautes dans les pays les plus avancés. (Qu'est ce qu'un Sénat dans un Etat unitaire ? Modes de scrutin posent problème)
- **La reconnaissance des partis politiques et de leurs rôles.** Les trois autres modalités sont techniques. Les partis politiques sont des institutions politiques. Leur existence et le degré de liberté constituent une modalité de la démocratie politique. Mais là aussi il y a une contradiction fondamentale entre l'idée de démocratie et la notion même de parti politique. Car en effet, la démocratie cela signifie : le respect des voix d'une majorité; or les partis politiques apparaissent comme des « diviseurs » puisqu'ils regroupent des personnes partageant les mêmes idées. On peut donc penser que les partis politiques contribuent à l'accentuation des différences plutôt qu'à l'établissement d'une volonté générale. Néanmoins, dans la philosophie politique libérale, la liberté d'appartenance à un groupe, à une philosophie, à une association de son choix, constitue la preuve d'une réalisation de ce qui est centre de la vie d'un individu : sa propre liberté.

Ces quatre modalités constituent ce qu'on pourrait appeler un idéal démocratique. Or, l'exercice du pouvoir ne peut se suffire de l'existence de ces modalités. Dans les faits, la démocratie en tant que forme de pouvoir, va secréter de nouvelles exigences. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'avènement de la démocratie économique et sociale.

2) La démocratie économique et sociale

Deux remarques préalables:

- la démocratie économique et sociale a été souvent confondue avec la notion de démocratie au sens de la philosophie politique marxiste, mais il s'agit là d'une assimilation inexacte. En fait, la démocratie économique et sociale n'est en réalité qu'une transformation, une nouvelle

étape de la démocratie libérale.

- La démocratie économique et sociale ainsi que la démocratie libérale, font parti d'une même univers intellectuel.

A/ les raisons de l'avènement de la démocratie économique et sociale

On peut se poser la question de savoir : pourquoi est-on passé d'une conception à une autre ? Une réponse s'impose. Celle qui peut être fournie par l'étude de l'histoire des régimes politiques occidentaux. Ces derniers ont connu des crises qui ont amené une modification profonde de la base sur laquelle a été fondée la démocratie libérale. Ainsi, entre les deux guerres mondiales, les régimes démocratiques occidentaux sont apparus à la fois inadaptés pour faire face à de nouvelles exigences et relativement inefficaces. Les procédés de la démocratie politique se sont révélés inadaptés car l'évolution de la société, le développement de l'industrie, l'urbanisation ont remis en question profondément, l'individualisme et les mécanismes politiques qu'il exprimait. On constate ainsi, une remise en question d'un mode d'organisation de la société et le constat d'une collectivisation progressive des rapports sociaux. La révolution de 1789 avait essentiellement un fondement individualiste, elle a cru libérer l'individu en supprimant tous les liens, toutes les appartenances à quelques groupes que ce soit. En d'autres termes, la disparition des corps intermédiaires de l'ancien régime était la condition sine qua none pour l'édification d'un nouveau système politique, d'un nouveau régime. Mais ceci va avoir pour conséquences, l'isolement des individus, une atomisation de la société. On s'aperçoit en réalité, que le libéralisme typique de la période post-révolutionnaire a aboutit à la création d'une société très inégalitaire. On s'aperçoit en réalité que les inégalités d'origine ont été remplacé par des inégalités de richesses, de savoir et de charges politiques. Les conditions sociales vont se durcir à mesure que la société industrielle se met en place. Dans un rapport de 1840, le docteur Villermet dénonce l'exploitation des catégories les plus défavorisées. Par exemple, les enfants travaillaient dans les mines dès l'âge de 5 ans. Parallèlement à ce développement industriel, la concentration urbaine donne naissance à une nouvelle société que les sociologues qualifieront plus tard, de sociétés de masses. Dans cette société, les clivages se construisent en fonction de critères économiques. Les groupes, les individus, vont essayer de défendre leurs intérêts. C'est la naissance difficile et en marge de la légalité des syndicats (texte fondateur, chartes d'Amiens). En parallèle, presque simultanément, un appel est lancé à l'Etat pour encadrer et ordonner la vie économique : l'Etat devient correcteur des mécanismes économiques et de leurs impacts sur la sécurité économique des individus. Au total, la reconnaissance des droits sociaux et économiques des individus, le début de l'interventionnisme économique et social constitue le socle de la démocratie économique et sociale. Celle-ci se distingue par la mise en oeuvre de nouveaux droits et un nouveau rapport à l'Etat.

B/ Un nouveau rapport à l'Etat

Dans le cadre de ce que l'on a appelé la démocratie économique et sociale, en plus des droits fondamentaux. On va mettre en place de nouveaux droits qui sont, qui constituent un réinvestissement des acquis des droits de l'homme mais dans le champ social et économique. On les appellera les droits sociaux et économiques de deuxième génération, comme le droit au travail, le droit à la santé. Parallèlement, les rapports entre l'Etat et les individus sont plus encadrés par un cadre particulier: La mise en place d'un système de responsabilité de l'Etat en tant qu'acteur politique mais aussi en tant qu'acteur économique. Ce cadre de responsabilité va concerner progressivement, non seulement les structures administratives, mais va contribuer à la construction d'un cadre de responsabilité de l'élite et de l'acteur politique. Dans une phase plus récente, on va reconnaître des nouveaux droits, ceux par exemple des générations futures, un droit à l'environnement. Il s'agit là d'une extension des procédés de la démocratie libérale à des domaines jusqu'alors n'étaient pas envisagés dans les faisceaux des droits fondamentaux. On passe donc d'une démocratie au sens politique du terme à une démocratie économique et sociale.

Partiel

Examen qui va durer une heure 4 questions. Copies bien présentées.

A une réponse qui va plus loin que le cours : note maximale.

Cours autour de 4-5 auteurs. Privilégier la possibilité d'aller plus loin que le cours. Ne pas se restreindre.

Correction du « galop d'essai »

Première question:

Comparer les méthodes et les techniques.

Durkheim a une technique particulière qui est une technique d'enquête, de terrains sur la base de fait

sociale. Il fait un comptage, un ordonnancement Est-ce que cette logique n'est pas l'oeuvre d'une loi. Durkheim dit que le fait d'établir des lois passe par des étapes intermédiaires, ce que Max Weber ne fait pas.

Max Weber se donne un modèle général et se pose entre la distance du modèle générale par rapport à la situation observée.

On compare deux auteurs qui n'avaient aucun contact l'un et l'autre.

L'une et l'autre voie préfigure nos raisonnements en sciences politiques (général au particulier, on revient au particulier pour en expliciter les évolutions).

Deuxième question:

Les fondements de la sociologie marxiste.

Selon Raymond Aron, Marx était sociologue.

Trois auteurs (Hegel, Malthus et Ricardo) et deux fondements. Raisonnements pluridisciplinaires. Il manque à l'oeuvre de Karl Marx une autre influence qui n'est pas d'ordre épistémologique mais plutôt de pratique. Il a une praxis d'un socialisme romantique qui n'était pas suffisamment outillée pour changer l'ordre des choses.

Toute la partie pratique sort du cadre de la réponse, on reste dans la logique de la méthode.

Troisième question:

La science politique.

Il faut se donner des limites face à une question de ce type La genèse, le cadre général, ...

Il faut partir d'une définition, Madeleine Gravitz.

À partir de quand ? La réflexion sur la chose politique démarre depuis l'antiquité. Mais parler d'une science est quelque chose de très tardif. Discipline très jeune dont les périmètres posent problèmes. Se pose la question de ses méthodes et ce qui la distingue des autres sciences: Expérimentales et interprétatives. Ce qui la distingue de la philosophie politique qui est spéculative.

Quatrième question:

Le positivisme.

Il aurait fallu élargir au delà du corps. Revenir vers l'histoire et l'historique du terme. C'est un concept qu'il va falloir situer dans le temps, dans l'espace, dans la conception.

L'examen portera sur : concept, définition, un ou deux auteurs et autour d'un fait particulier.